JACQUES CARTIER

Né à St Malo en 1494.

écouvre le Canada en 1534.

MORT VERS 1554.

SÉRIE LANGLAIS

HISTOIRE DU CANADA

LE PREMIER COURS

À L'USAGE DE LA

JEUNESSE DES ECOLES

Orné des portraits des principaux personnages

PAR

L'ABBÉ L. PROVANCHER,

Docteur ès-Sciences.

QUEBEC

LIBRAIRIE STE ANNE

J.-A. LANGLAIS, LIBRAIRE-EDITEUR,

177, rue St-Joseph, St-Roch

1884

Enregistré conformément à l'acte qui protège la propriété littéraire, par l'abbé LÉON PROVANCHER, au Bureau de l'Agriculture.

916185

Imprimé par P.-G. DELISLE, Québec.

PRÉFACE.

Il existe déjà plusieurs abrégés de l'Histoire du Canada. MM. Garneau, Ferland, Laverdière, Gauthier, les Frères des Ecoles Chrétiennes, Larue, Toussaint, de Cazes, les Sœurs de la Congrégation en ont tour à tour publié des cours. Cependant les instituteurs en sont encore à attendre un traité qui se prête plus efficacement à l'enseignement.

C'est que le but à atteindre, le point à toucher est fort difficile. Dire beaucoup sans être confus ; parler pour être toujours compris des enfants; narrer des faits brièvement, sans pour cela leur faire perdre l'intérêt qui leur est propre ; lier ces faits entre eux, sans entrer à peine, pour être bref, dans le détail des circonstances qui les ont amenés, etc., n'est pas, on le comprend, un problème facile à résoudre. C'est, cependant, ce que l'on demande, ce que l'on exige.

Parmi les auteurs cités plus haut, les uns, comme MM. Larue et de Cazes, n'ont pas écrit en vue de l'enseignement. D'autres ont adopté la forme catéchistique qui nuit considérablement à un récit historique, en isolant les faits les uns des autres. On peut avec cette méthode rendre des élèves capables de répondre d'une manière satisfaisante aux questions qu'on leur posera, sans que pour cela ils sachent

bien leur histoire, qu'ils retiennent grand'chose de ce qu'ils auront appris à réciter. D'autres, pour être brefs, ont plutôt consigné des éphémérides que rédigé un récit historique. D'autres enfin sont entrés dans des détails superflus, pour un traité élémentaire, sur certains faits, et en ont omis ensuite de notables et de bien dignes d'attention.

Ai-je paré à tous ces inconvénients? Ai-je résolu le problème difficile? Je n'oserais le prétendre. Je me suis efforcé de toucher le but ; mais j'ai saisi les difficultés de la tâche, et je laisse aux instituteurs qui feront usage de ce PREMIER COURS à décider jusqu'à quel point j'ai pu en approcher.

L'ABBÉ L. PROVANCHER.

Cap Rouge, Janvier 1885.

CHRISTOPHE COLOMB

Né à Gènes en 1436. Découvre l'Amérique le 8 octobre 1492.

MORT EN 1506.

ABRÉGÉ

DE

L'HISTOIRE DU CANADA

INTRODUCTION.

1.—Les événements les plus marquants forment comme des étapes dans la vie des peuples, et l'on s'en sert comme de limites pour partager leur histoire en différentes époques.

2.—L'Histoire du Canada se partage d'abord, tout naturellement, en deux parties : celle de la Domination Française, et celle de la Domination Anglaise.

Prise dans son ensemble, l'histoire du Canada peut se diviser en sept époques différentes, savoir :

1ère Epoque.—Depuis la découverte de l'Amérique en 1492, jusqu'à la fondation de Québec en 1608. Durée 116 ans.

2e Epoque.—Depuis la fondation de Québec en 1608, jusqu'à l'établissement du Conseil-Souverain en 1663. Durée 55 ans.

3e Epoque.—Depuis l'établissement du Conseil-Souverain en 1663, jusqu'à la conquête par les anglais en 1760. Durée 97 ans.

4e Epoque.—Depuis la conquête par les anglais en 1760, jusqu'à l'octroi du gouvernement constitutionnel en 1791. Durée 31 ans.

5e Epoque.—Depuis l'octroi de la constitution de 1791, jusqu'à l'union des deux Canadas en 1840. Durée 49 ans.

6e Epoque.—Depuis l'union des Canadas en 1840, jusqu'à la Confédération des Provinces en 1867. Durée 27 ans.

Enfin la 7e Epoque, qui date de la Confédération en 1867, poursuit actuellement son cours.

PREMIÈRE PARTIE.

DOMINATION FRANÇAISE.

PREMIÈRE EPOQUE.

Depuis la découverte de l'Amérique en 1492, *jusqu'à la fondation de Québec en* 1608. *Durée* 116 *ans.*

Jacques Cartier, 1534-1542.

3.—L'Amérique avait été découverte en 1492, par Christophe Colomb, célèbre navigateur génois, au service de l'Espagne. Cependant ce ne fut que près d'un siècle plus tard, que la France voulut, elle aussi, comme les espagnols, les portugais et les anglais, prendre sa part dans la nouvelle découverte.

4.—En 1534, par ordre de François Ier, roi de France, Jacques Cartier, habile navigateur français, partit de St-Malo, le 3 mai, pour le Nouveau-Monde, avec deux vaisseaux montés par 61 hommes. Après avoir passé les côtes de Terreneuve, il pénétra le 3 juillet dans la Baie des Chaleurs, et le 16 du même mois dans celle de Gaspé. Les naturels qui habitaient ce pays, qu'ils nommaient Honguédo, le reçurent fort amicalement. Leur chef consentit même à ce que Cartier emmenât ses deux fils en France pour les ramener l'année suivante.

5.—Avant de quitter le pays, Cartier voulut en prendre possession au nom de la France ; il fit donc ériger une grande croix, que tous vénérèrent en présence de la tribu sauvage, en la baisant à genoux, et

fit attacher au croisillon de cette croix un écusson aux armes de la France, portant écrit en grosses lettres : VIVE LE ROI DE FRANCE.

6.—Cartier fit encore deux autres voyages au Canada, et à chaque fois, il y passa l'hiver ; mais à chaque fois aussi, sa petite troupe décimée par le scorbut durant l'hiver, le força au printemps à reprendre la route de l'Europe, sans pourvoir y fonder d'établissement permanent.

7.—A son second voyage en 1536, Cartier avait trois vaisseaux : la *Grande-Hermine*, la *Petite-Hermine* et l'*Emérillon*. Il pénétra dans le golfe le 10 août, et lui donna le nom de St-Laurent, du nom de la fête du saint de ce jour ; baptisa en passant l'Ile-aux-Coudres et l'Ile-d'Orléans, qu'il appela île de Bacchus, et pénétra jusqu'à Stadaconé, qui était une bourgade sauvage, à l'endroit même où est aujourd'hui Québec. Il fit entrer ses vaisseaux dans la rivière St-Charles, qu'il appela rivière Ste-Croix, et pendant qu'une partie de ses hommes était occupée à préparer les logements pour l'hiver, il se rendit avec les autres jusqu'à Hochelaga, où il trouva une bourgade sauvage encore plus considérable que celle de Stadaconé. On lui fit là aussi une réception fort amicale. Il fit l'ascension de la montagne qu'il nomma Mont-Royal, et tenta de pousser son exploration plus loin, mais arrivé au Sault-St-Louis, il ne put franchir l'obstacle et revint de là à son campement.

8.—A son troisième voyage en 1541, Cartier établit son campement au Cap Rouge, pour y passer l'hiver. Il appela le lieu *Charlesbourg-Royal*, et s'établit sur la langue de terre que forme la petite rivière, à sa rive droite, en se jetant dans le St-Laurent. Découragé par les souffrances endurées durant l'hiver, Cartier ne voulut pas même attendre les secours qu'on devait lui envoyer de bonne heure au printemps, et reprit la route de l'Europe aussitôt que la navigation put le lui permettre.

9.—Cartier trouva tout le territoire qu'il découvrit occupé par des peuplades indigènes, vivant presque exclusivement de pêche et de chasse, et se faisant souvent la guerre entre elles. Ces naturels partageaient le pays en trois royaumes, savoir : le *Saguenay* en bas, le *Canada* au milieu, et *Hochelaga* en haut. Les principales de ces tribus sauvages étaient ainsi disposées. Au sud des lacs Erié et Ontario, les Iroquois, les plus féroces parmi les autres sauvages. Au nord des mêmes lacs, les Hurons, qui furent constamment les plus fidèles alliés des français. Les Outaouais habitaient les bords de la rivière du même nom. Sur la rive sud du St-Laurent, entre Montréal et Québec, se trouvaient les Abénaquis, et sur la rive nord les Algonquins, et plus bas les Montagnais. Les Micmacs ou Souriquois habitaient la rive sud du bas du fleuve et le Nouveau-Brunswick.

10.—Toutes ces peuplades sauvages étaient de bonne taille et de formes bien proportionnées. Ils se couvraient de fourrures l'hiver et allaient presque nus durant l'été. D'un caractère généralement doux, ils devenaient cruels et féroces dans la guerre, jusqu'à faire souffrir à leurs prisonniers les tourments les plus horribles. Ils croyaient tous à l'existence de Dieu et à l'immortalité de l'âme. Ils appelaient Dieu le *Bon Manitou*, et lui reconnaissaient un rival dans le *Mauvais Manitou*, qu'ils vénéraient presque à l'égal du premier. Ils pratiquaient la polygamie, et tenaient les femmes à peu près sur le pied de l'esclavage, bien que d'ordinaire ils leur épargnassent les mauvais traitements.

Jean François de la Roque, Seigneur de Roberval, 1542-1543.

11.—Tous les efforts que l'on fit pour coloniser le

Canada jusqu'à Champlain, échouèrent complètement, et on peut même ajouter que ceux qui suivirent jusqu'à la conquête, n'eurent qu'un demi succès. Pendant longtemps la France laissa le Canada à l'exploitation libre et entière des compagnies qui voulaient bien se charger de son gouvernement ; et plus tard, ceux qui gouvernèrent en son nom, n'obtinrent qu'avec peine, et après des retards des plus préjudiciables, les secours et les renforts d'absolue nécessité auxquels ils avaient droit.

12.—De Roberval, qui avait obtenu la surintendance du Canada en 1541, s'était fait dévancer par Cartier qu'il avait nommé son lieutenant. Comme il s'en venait au printemps de 1542 prendre son poste, il fut croisé par Cartier qui s'en retournait avec tout son monde, et qu'il ne put décider à revenir avec lui.

Roberval qui venait avec trois gros vaisseaux et plus de 200 personnes, tant hommes que femmes, vint aussi fixer sa résidence au Cap Rouge, dont il changea encore le nom en celui de *France-Roy*. Il y bâtit un fort pour loger et défendre ses colons. Mais durant l'hiver, le scorbut fit encore irruption parmi ses gens, et lui enleva plus de 50 personnes. Aussi, au printemps, lorsque lui arriva de France l'ordre de s'en retourner avec tout son monde, parce qu'on ne pouvait lui envoyer les secours dont il avait besoin, tous s'empressèrent-ils avec joie de se rembarquer pour le retour.

MARQUIS DE LA ROCHE, 1578.
CAPITAINE CHAUVIN, 1599.
COMMANDEUR DE CHATES, 1603.
DU GAS, SIEUR DE MONTS, 1604.

13.—Après Roberval, le Marquis de la Roche en

1578, le Capitaine Chauvin en 1599, le Commandeur de Chates en 1603, et Pierre du Gas, Sieur de Monts en 1604, ce dernier calviniste, se succédèrent dans la surintendance ou Vice-royauté de la Nouvelle-France; mais à l'exception du dernier, aucun d'eux ne réussit ou plutôt ne songea à former des établissements permanents. On se bornait à venir chaque année faire la pêche de la morue sur le grand banc de Terreneuve, et à apporter à Tadoussac des produits Européens que l'on échangeait contre les riches fourrures qu'on retirait des indiens.

14.—L'expédition qu'envoya de Chates en 1603 avait pour commandants Samuel de Champlain et Pontgravé. Ces deux braves marins ne voulurent pas borner leur course à Tadoussac, comme on le faisait d'ordinaire, mais ils parcoururent le pays dans presque toute son étendue. Ils remontèrent d'abord le Saguenay jusqu'à Chicoutimi, puis reprenant le St-Laurent, ils signalèrent la plupart des endroits sur leur passage, l'île aux Lièvres, l'île aux Coudres, l'île d'Orléans, Québec, le Platon, le petit îlot du Richelieu, la rivière Ste-Anne, la Batiscan, le St-Maurice qu'ils remontèrent quelque peu, la rivière Godfroi, celle de Nicolet, le lac St-Pierre, les îles de Sorel, la rivière Richelieu qu'ils remontèrent jusqu'à son premier rapide, les îles de Boucherville, celles de Ste-Hélène, de St-Paul, puis le Saut-St-Louis qu'ils ne purent non plus franchir. Revenus à Tadoussac, ils se rendirent dans la baie de Gaspé, visitèrent le Cap-Percé, l'île Bonaventure etc. Champlain prenait là des connaissances qui ne lui servirent pas peu plus tard, lorsqu'il fut chargé du gouvernement du Canada.

DEUXIEME EPOQUE.

Depuis la fondation de Québec en 1608, *jusqu'à l'établissement du Conseil-Souverain en* 1663. *Durée* 55 *ans.*

I.—Samuel de Champlain, Gouverneur, 1608-1635.

15.—La deuxième époque, quoique assez restreinte en étendue, est cependant celle qui nous présente les plus grandes figures de notre histoire. Les fondateurs de notre notionalité s'y montrent tous avec leur noble caractère, leurs brillantes qualités. Ce sont : Champlain, le fondateur de Québec ; Madame de la Peltrie, fondatrice des Ursulines et la célèbre Marie de l'Incarnation qui en fut la première supérieure ; de Maisonneuve, fondateur de Montréal : les Pères Jésuites Jogues, Daniel, Brébeuf, Lalemant, qui arrosent de leur sang la semence de vérité qu'ils avaient jetée en cette terre ; Mademoiselle Manse, fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Montréal ; Marguerite Bourgeois, fondatrice de la Congrégation Notre-Dame ; Mgr de Laval Montmorency, le premier évêque de Québec, etc., etc.

16.—Champlain, natif de Brouage en Saintonge, était un des plus habiles marins de son temps. Envoyé par de Monts en 1608 pour fonder un établissement permanent en Canada, il arriva à Québec le 3 juillet, après avoir laissé Pontgravé à Tadoussac pour commander là. La bourgade que Cartier avait trouvée à Stadaconé en 1535 était disparue, le promontoire était désert. " Je cherchai, dit Champlain, un lieu propre pour notre habitation ; mais n'en pus

trouver de plus commode, ni de mieux situé que la pointe de Québec (1), ainsi appelée des sauvages, laquelle était remplie de noyers."

17.—C'est à l'endroit où se trouve actuellement l'église de la basse-ville, que Champlain jeta les fondations de son nouvel établissement. On se mit activement à l'œuvre, les uns abattant les arbres, les autres préparant les bois de charpente, creusant les caves, sciant les planches, etc. On construisit de grands magasins pour loger les provisions qu'on débarqua des vaisseaux, et on dressa un rempart qu'on garnit de pièces d'artillerie pour résister aux attaques des sauvages en cas de besoin.

18.—Champlain était à peine installé dans son nouvel établissement, qu'il fut sollicité par les Algonquins, les Montagnais et les Hurons de se joindre à eux, pour aller combattre leur ennemi commun, les Iroquois. Les nouveaux colons crurent qu'ils ne devaient pas refuser une alliance avec ces tribus au milieu desquelles ils se trouvaient ; la neutralité entre ces nations rivales étant impossible, il valait mieux s'en attacher quelques-unes pour combattre les autres, que de les avoir toutes pour ennemis.

19.—Dès le printemps de 1609, Champlain partit donc, avec deux de ses compagnons seulement, pour suivre les guerriers de ses nouveaux alliés qui s'en allaient combattre les Iroquois, jusque sur leur propre territoire. Ils remontèrent la rivière Richelieu, qu'on appelait alors rivière des Iroquois, et parvinrent jusqu'au lac auquel Champlain donna son nom, et sur les bords duquel ils rencontrèrent leurs ennemis et leur livrèrent bataille. On se préparait de part et d'autre à un combat opiniâtre, mais à peine

---

(1) *Kébec*, dans la langue algonquine, signifie : les eaux qui se resserrent, qui se ferment.

les deux armées furent elles en face, que les Iroquois, voyant leurs chefs tomber aux premières détonations des arquebuses des français, furent saisis d'une telle frayeur qu'ils prirent tous la fuite. Les alliés enlevèrent la chevelure à une trentaine de blessés laissés sur le terrain et firent une douzaine de prisonniers, auxquels ils infligèrent les tourments les plus horribles.

26.—Deux ans après, Champlain ne fut pas moins heureux dans un autre combat qu'il livra aux mêmes Iroquois sur les bords de la rivière Richelieu. Mais en 1615, étant allé de nouveau attaquer les ennemis dans leurs propres foyers, sur la rive est du lac Ontario, il dut à l'indiscipline de ses alliés, d'échouer dans une attaque contre leurs forts et d'en revenir avec deux blessures de flèches, au genou et à la jambe, qui le forcèrent à passer l'hiver dans le pays des Hurons.

21.—Champlain profita de ce séjour parmi les Hurons pour mieux étudier le caractère des sauvages et explorer les pays avoisinants. C'est alors qu'il découvrit les lacs Simcoe, Nipissing et presque tout le pays qui forme aujourd'hui la Province d'Ontario.

22.—Champlain qui était passé en France en 1614, en revint le printemps suivant avec trois Pères Récollets et un Frère, car jusque là, la petite colonie était demeurée sans secours religieux. Ces enfants du pauvre d'Assise étaient : les Pères Jamay, Dolbeau, et le Caron, avec le frère Duplessis. Les Pères Jamay et le Caron s'arrêtèrent à peine à Québec, et continuèrent incontinent jusqu'au Saut St-Louis, pour rencontrer les Hurons qui y étaient rendus pour la traite, et remonter avec eux dans leur propre pays ; tandis que le Père Dolbeau restait à Québec pour la desserte des colons. Ce fut lui qui célébra, le 26 juin, la première messe qui depuis Cartier fut dite

à Québec. Dieu qui avait donné mission à St François de régénérer le monde par la sainte vertu de pauvreté, ne voulut pas permettre qu'aucun coin de la terre fût privé de l'exemple des vertus et des fruits de zèle apostolique des enfants du grand patriarche. Il voulut qu'en même temps que certains de ces saints religieux évangélisaient l'Afrique et les Indes, d'autres eussent la gloire d'arroser les premiers de leurs sueurs la terre du Nouveau-Monde.

23.—Jusque là la petite colonie ne s'était soutenue qu'avec les provisions apportées de France, auxquelles on joignait les produits éventuels de la chasse et de la pêche ; mais nul ne s'était encore livré à la culture du sol. En 1617, arriva à Québec Louis Hébert, pharmacien, mais décidé à se faire laboureur, et à qui revient aussi l'honneur d'avoir été le premier à cultiver le sol de la Nouvelle-France. Contraint d'abandonner Port-Royal, en Acadie, en 1607, Louis Hébert venait tenter une seconde fois d'établir sa famille dans le Nouveau-Monde. Sa famille se composait de sa femme, Marie Rollet, et de ses trois enfants, Anne, Guillemette et Guillaume. Cette famille a fait souche tellement féconde, qu'aujourd'hui les descendants et les alliés s'en élèvent à plusieurs milliers dans notre Province.

24.—Après la mort de de Monts, qui quoique calviniste s'était cependant engagé à ne favoriser que l'établissement des catholiques dans la Nouvelle-France, Champlain eut successivement pour protecteurs auprès de la cour de France : le Comte de Soissons, le Prince de Condé, le Duc de Montmorency et le Duc de Ventadour. Celui-ci était entré dans les ordres sacrés, aussi avait-il moins à cœur en acceptant la vice-royauté de la Nouvelle-France, les profits qu'il pouvait retirer du commerce, que l'extension du christianisme. C'est dans ce but que, sur la demande même des Récollets, il fit passer en

Canada en 1625, les Jésuites Massé, Lalemant et et Brébeuf, pour associer les enfants de St Ignace à ceux de St François, dans l'évangélisation des tribus indigènes.

25.—Les différentes compagnies qu'on organisait en France pour la traite des pelleteries prétendant toutes avoir le droit exclusif du commerce, étaient souvent l'occasion de querelles et de dissentions graves entre leurs représentants au Canada, ce qui nuisait grandement au succès de la colonisation. C'est pour se mettre à l'abri de toute éventualité, que Champlain jeta en 1620 les fondations du Château St-Louis, où il serait en sûreté et en moyen de résister à toute attaque. Il passa ensuite en France pour trouver un remède aux maux dont on avait si souvent à se plaindre. M. de Caen, alors principal agent de la Compagnie-des-Marchands qui exploitait le commerce des pelleteries, fut chargé, quoique calviniste, du gouvernement pendant son absence.

26.—Le Cardinal de Richelieu avait succédé au Duc de Ventadour dans la vice-royauté de la Nouvelle-France. De concert avec Champlain, il remplaça la Compagnie-des-Marchands, à la tête de laquelle étaient les frères huguenots de Caen, par une nouvelle société qui avait nom des *Cent-Associés* ou Société-de-la-Nouvelle-France, et à laquelle il concéda, à perpétuité, le Canada et la Floride. Cette compagnie avait droit de gouverner ces pays et d'y faire la traite des pelleteries durant quinze ans. De son côté, la compagnie s'engageait à favoriser les établissements dans la Nouvelle-France, et à y transporter 4,000 colons dans l'espace de ces quinze ans. Le roi lui donna pour la favoriser dans ses entreprises deux gros vaisseaux et ennoblit douze de ses membres.

27.—En 1620, Champlain, après deux ans de séjour en France, reprit la route du Canada avec sa jeune

CHAMPLAIN

Né en 1567.

Fondé Québec en 1608.

MORT EN 1635

femme qui consentait à partager son sort. Hélène Boullé, la vertueuse épouse du vaillant Champlain, n'était âgée que de 22 ans. Elle étonna les sauvages par sa beauté et l'affection qu'elle leur montra, leur faisant elle-même le catéchisme et soulageant leurs misères autant qu'elle le pouvait. C'est en son honneur que l'île Ste-Hélène, en face de Montréal, porte son nom. Madame de Champlain retourna en France après quatre ans de séjour à Québec, et après la mort de son époux, elle se fit religieuse Ursuline à Meaux, dans un couvent qu'elle avait fondé.

28.—En 1628, la guerre venait d'éclater entre la France et l'Angleterre, lorsque David Kertk, huguenot français au service des anglais, se montra dans le golfe avec une flotte considérable et s'empara de Tadoussac. Il envoya de là sommer Champlain d'avoir à lui livrer Québec, mais il en reçut une réponse si fière, qu'il n'osa pas aller plus loin. L'année suivante, la flotte anglaise parut de nouveau dans les eaux du St-Laurent, et Champlain, privé de secours et réduit à une telle famine qu'on avait dû mettre chaque homme à la ration pour passer l'hiver, offrit de se rendre à la première sommation, sans tenter aucune défense, regardant les anglais plutôt comme des sauveurs que comme des ennemis. Il se contenta d'exiger des conditions où l'honneur national n'aurait rien à souffrir. Tous les français devaient retourner en France avec tout ce qui leur appartenait. Il n'y eut que ceux qui s'étaient livrés à l'agriculture qui consentirent à demeurer sous la domination anglaise. On n'en comptait encore que cinq familles alors, savoir : Hébert, Couillard, Martin, Desportes et Pivert, formant en tout 22 personnes.

29.—Champlain, conduit en Angleterre sur la flotte de David Kertk, apprit, en y arrivant, que la paix entre la France et l'Angleterre avait été conclue plus de deux mois avant la reddition de Québec ;

cependant ce ne fut qu'en 1632, par le traité de St-Germain-en-Laye, que le Canada fut rendu à la France, de sorte qu'il ne demeura pas plus de trois ans sous la domination des anglais. Champlain en fut de nouveau nommé gouverneur général ; cependant il ne put y revenir que l'année suivante. En attendant, Louis Kertk, le gouverneur anglais, remit à de Caen, le gouvernement de la colonie.

30.—Champlain revint au printemps de 1633 avec 200 nouveaux colons pour reprendre les établissements abandonnés quatre ans auparavant. Il amena surtout des cultivateurs, sur lesquels seuls il pouvait compter pour former des établissements durables ; car les autres, commerçants et artisans, n'y venaient que dans l'espoir d'y faire promptement fortune pour retourner ensuite en France.

Champlain ramena aussi avec lui les Jésuites, pour poursuivre l'œuvre de l'évangélisation des sauvages, à laquelle ils avaient déjà travaillé de concert avec les Récollets.

31.—Les Pères Récollets, dès leur arrivée en Canada en 1615, étaient montés au pays des Hurons, sur les bords du lac qui porte leur nom, pour leur annoncer l'évangile. Les Jésuites qui remplacèrent les Récollets au retour de Champlain en 1633, ne tardèrent pas d'aller arroser de leurs sueurs cette terre où leurs dévanciers avaient jeté la semence évangélique. Hélas ! ils ne savaient pas alors que plusieurs d'entre eux auraient aussi la gloire de l'arroser de leur sang. Dociles à la voix de leurs zélés apôtres, les Hurons formaient des bourgades que gouvernaient leurs missionnaires et où l'on voyait se reproduire la foi et la piété des chrétiens de la primitive église.

32.—Cependant les sauvages alliés des français, Hurons, Algonquins et Montagnais, privés de leurs supports durant l'interrègne anglais, avaient eu

grandement à souffrir de leurs ennemis les Iroquois, qui avaient trouvé l'occasion favorable pour se venger des pertes qu'ils avaient subies de la part de leurs ennemis aidés de leurs alliés. C'est pour se mettre davantage en sûreté contre les attaques de ces redoutables ennemis, que Champlain envoyait, le 4 juillet 1634, Laviolette jeter les fondations des Trois-Rivières, et qu'il fortifiait aussi un petit îlot dans le rapide Richelieu, entre Deschambault et Lotbinière.

33.—Champlain, aidé par ses co-associés de la Compagnie de la Nouvelle-France, avait fait un choix rigoureux de ceux qu'il destinait à devenir les pères de la nouvelle colonie. Il fallait être catholique, de mœurs irréprochables, et capable de gagner sa vie par un travail quelconque, pour être admis à émigrer au Canada. Les femmes n'étaient acceptées qu'avec un certificat de leur curé attestant leur bonne conduite, et surtout l'accomplissement des devoirs religieux. Les mêmes règles furent observées par la suite pour les autres renforts qu'on amena de temps à autres. Et c'est sans doute à cette sage précaution que nous devons d'avoir formé un peuple distingué par sa moralité, ses habitudes paisibles, et surtout un grand fond de religion, qualités qui nous ont permis de résister avantageusement à une foule de traverses et d'épreuves, où une vertu moins forte aurait pu succomber. L'homme n'est véritablement grand que par la religion, et c'est dans ce sentiment que les nationalités, comme les individus, trouvent leur force dans les épreuves et leur sauvegarde dans les dangers.

34.—Champlain avait fait vœu, en laissant le Canada, que si la Providence lui permettait d'y revenir, il y bâtirait une chapelle dédiée à la sainte Vierge. A peine réinstallé dans son poste, il s'occupa de l'accomplissement de son vœu, et bâtit en consé-

quence, en 1634, tout près du Château-St-Louis, une chapelle qu'il appela Notre-Dame-de-Recouvrance. D'après Laverdière, cette chapelle aurait été érigée à l'endroit où se trouve aujourd'hui le chœur de la basilique.

35.—Une nouvelle ère de prospérité semblait se lever pour la colonie. Les Iroquois paraissaient redouter les nouvelles forces qu'on pouvait employer contre eux, des défrichements se commençaient en divers endroits, notamment à Beauport, dans la côte de Beaupré, et même sur la rive sud du fleuve, et ce qui réjouissait surtout tout le monde, c'est qu'on venait de fonder à Québec un collège, où la jeunesse pourrait recevoir une éducation classique, et où l'on avait espoir de pouvoir aussi amener les nations sauvages à profiter de l'instruction pour prendre rang dans la civilisation parmi les autres nationalités. En effet, le P. de Rohaut, fils du marquis de Gamache, jetait les fondements du collège des Jésuites dès 1635.

36.—Mais le 25 décembre de cette même année 1635, Champlain, après deux mois et demi de maladie, rendait sa belle âme à Dieu, en faisant subir à la colonie la perte la plus douloureuse qu'elle eût encore soufferte. Champlain était un noble caractère, franc, loyal, d'un courage invincible dans les difficultés. Conciliant et d'un abord facile, il relevait toutes ces qualités par une foi vive et une piété sincère qui faisaient le fond de son caractère. Il n'était encore âgé que de 68 ans.

II.—De Montmagny, 1636-1648.

37.—De Montmagny, chevalier de Malte, homme probe, loyal et pieux, succéda à Champlain dans le gouvernement de la Nouvelle-France. Durant son administration, qui dura douze ans, on vit naître la

plupart des institutions qui consolidèrent l'existence de la colonie et assurèrent sa permanence.

38.—En 1637, on fonda, près de Québec, la bourgade de Sillery, pour mettre les sauvages chrétiens à l'abri des attaques des Iroquois. On lui donna le nom de son fondateur, le Commandeur Sillery, de l'ordre de Malte.

39.—En 1639, la duchesse d'Aiguillon, nièce du cardinal de Richelieu, alors ministre tout puissant de Louis XIII, fondait l'Hôtel-Dieu de Québec, que trois hospitalières de Dieppe venaient occuper, en même temps que Madame de la Peltrie, avec la Mère Marie de l'Incarnation et deux autres de ses compagnes, fondaient le monastère des Ursulines, où tant de mères, jusqu'à nos jours, ont été puiser cette éducation chrétienne et cette solide piété qui ont été les sauvegardes de notre nationalité.

40. — Plusieurs personnes pieuses en France voyaient avec peine que le sol de la Nouvelle-France était plutôt un théâtre où les divers traitants venaient chercher fortune, qu'une terre que l'on pouvait très avantageusement coloniser, et où surtout on pourrait gagner des âmes à Dieu dans la conversion des sauvages. On forma en conséquence une société qu'on appela la *Société-de-Montréal*, et à la tête de laquelle se mirent MM. de la Dauversière et de Maisonneuve, pour fonder une ville que l'on dédierait à la Sainte Vierge, et où l'on s'occuperait tout spécialement de la conversion des indigènes. De la Dauversière avait trouvé dans M. Olier, le fondateur de St-Sulpice, un puissant auxiliaire, qui était entré de suite dans ses vues, pour travailler de concert avec lui. On voulait construire dans l'île de Montréal, une bourgade française qu'on mettrait à l'abri de toute insulte, et autour de laquelle tous les sauvages chrétiens pourraient venir se grouper pour y vivre en paix sous la protection qui leur serait offerte.

41.—De Maisonneuve arriva donc à Québec à la

fin de 1641, et dès le printemps suivant, il se rendit à Montréal, accompagné du supérieur des Jésuites et de de Montmagny, pour y jeter les bases de son nouvel établissement, auquel il donna le nom de Ville-Marie, nom qui, contre le désir de son pieux fondateur, a fait place ensuite à celui de Montréal. De Maisonneuve avait amené avec lui Mademoiselle Manse, qui devait prendre soin des personnes de son sexe, et qui, avec l'aide de Madame de Bullion, fonda l'Hôtel-Dieu de cette ville, qui a rendu et rend encore de si grands services au pays.

42.—Les Iroquois, qui depuis la prise de Québec n'avaient plus trouvé de français parmi les nations alliées qu'ils combattaient constamment, se montraient de plus en plus inquiétants, et obligeaient les colons à être toujours sur leurs gardes, pour n'être pas surpris à l'improviste et massacrés impitoyablement. De Montmagny comptant que le fort de Montréal leur fermait l'entrée du pays de ce côté, résolut d'en bâtir un second à l'embouchure de la rivière Richelieu, qui conduisait directement à leur pays, et par où ils faisaient très souvent irruption dans la colonie. L'ouvrage n'était pas encore terminé, que plus de 700 Iroquois vinrent attaquer les travailleurs ; mais ils furent vigoureusement repoussés, et les travaux furent bientôt terminés.

43.—Les Iroquois irrités de leur échec au fort Richelieu, résolurent de s'en venger sur les Hurons que les français, depuis la mort de Champlain, abandonnaient à leurs propres forces, et sur les missionnaires qui habitaient parmi eux. Aussi ne compte-t-on pas moins de sept Pères Jésuites qui furent massacrés par eux dans l'espace de cinq ans. Ce fut d'abord le P. Jogues, dont un Agnier (1) fendit la

(1) La nation des Iroquois se partageait en cinq tribus, savoir : les Agniers, les Onnontagués, les Goyogouins, les Onneyouts et les Tsonnonthouans.

tête d'un coup de hache en 1646. Le P. Jogues fut deux fois martyr, car prisonnier des Iroquois en 1642, il fut soumis à la torture, on lui enleva des phalanges de doigts, et il n'échappa à la mort que par miracle. Etant passé en Europe par l'entremise des Hollandais habitant alors New-York, il revint l'année suivante et consentit de nouveau à aller remplir une mission auprès de ses cruels persécuteurs. La couronne du martyre était prête alors pour lui, aussi n'en revint-il pas.

44.—En 1645, la Compagnie des Cent-Associés céda la traite des pelleteries à la *Compagnie-des-Habitants*, à condition que celle-ci se chargerait des frais du culte, des frais du gouvernement civil, et ferait passer tous les ans au Canada 20 personnes de l'un et de l'autre sexe. Un Conseil fut peu après établi pour la gestion des affaires civiles. Ce Conseil se composait du Gouverneur Général, qui serait nommé pour trois ans, du premier Supérieur ecclésiastique d'alors, de l'ancien Gouverneur s'il était encore dans le pays, et de deux Conseillers, élus tous les trois ans par les villes de Québec, Montréal et des Trois-Rivières.

45.—De Montmagny, bien qu'il eût gouverné la colonie avec une prudence et une sagesse telle qu'il s'était fait estimer et des français et des sauvages, remit en 1648 son gouvernement, pour se conformer au nouveau règlement, à Louis Coulonge d'Ailleboust, jeune homme de bien, rempli de religion et de piété. D'Ailleboust avait fait partie de la Société de Montréal et avait déjà demeuré dans cette ville, de sorte qu'il était parfaitement au fait des affaires du pays.

III.—D'Ailleboust, 1648-1651.

46.—En 1649, ce sont les Pères Brébeuf, Gabriel Lalemant, Daniel et Garnier qui reçoivent à leur tour la couronne du martyre.

47.—Les Pères Jésuites, comme nous l'avons dit, avaient réussi à former de la nation Huronne, une quinzaine de bourgades chrétiennes sur les bords du lac Huron ; ces villages vivaient de la vie exemplaire des chrétiens de la primitive église, sous la conduite de leurs missionnaires. Les Iroquois, toujours altérés du sang de leurs ennemis, et voulant aussi se venger des français dans la personne de leurs alliés, se montrent tout à coup, au mois de juillet 1648, en face des bourgades Huronnes, et fondant sur celle de S. Joseph qu'ils rencontrent la première, ils massacrent et font prisonniers pas moins de 700 de leurs ennemis.

48.—En 1649, les Iroquois enhardis par leur succès de l'année précédente, reparaissent de nouveau sur les bords du lac Huron, et promènent le fer et le feu sur les autres bourgades, semant partout la mort sur leur passage. En vain les guerriers Hurons opposent-ils la plus vigoureuse résistance, il faut céder devant le nombre, et ni l'âge, ni le sexe, ni la faiblesse ne peuvent trouver grâce devant ces farouches barbares.

49.—Les missionnaires surtout sont torturés avec des rafinements de barbarie. Avant de leur donner le coup fatal, on veut se repaître de la jouissance qu'on prend à les voir souffrir.

On conserve à l'Hôtel-Dieu de Québec le crâne du P. Brébeuf et deux os d'une jambe du P. Gabriel Lalemant.

50.—Les restes de la nation des Hurons qui échappèrent au massacre, se dispersèrent ; les uns s'enfuirent dans les bois avoisinants, d'autres s'incorporèrent à la nation de leurs vainqueurs, et les autres

vinrent chercher un abri sous la protection des canons de Québec. Ils se fixèrent d'abord à l'île d'Orléans, puis à Sillery, de là passèrent à Lorette, et enfin à St-Ambroise ou Jeune Lorette, où l'on en voit encore quelques descendants.

51.—Les Iroquois enhardis par leurs succès, poursuivaient chaque année le cours de leurs brigandages, en semant partout la terreur et la mort. La situation était telle, que les cultivateurs ne pouvaient vaquer à leurs travaux des champs sans avoir toujours le fusil à leur portée, pour faire le coup de feu dans le besoin. Montréal, Trois-Rivières, et jusqu'au bas de Québec devenaient à l'improviste le champ de leurs exploits. Un de leurs partis ayant attaqué Trois-Rivières, Duplessis-Bochard qui y commandait fut tué dans la rencontre.

IV.—De Lauzon, 1651-1656.

52.—De Lauzon, qui succéda à d'Ailleboust en 1651, repassa en France en 1656, laissant le pouvoir aux mains de son fils de Lauzon-Charny en attendant son successeur. De Lauzon-Charny, jeune homme actif et brave, étant devenu veuf peu après le départ de son père, se décida à repasser en France pour embrasser l'état ecclésiastique, et remit à son tour les rênes du pouvoir à d'Ailleboust, l'ancien gouverneur, en attendant l'arrivée du nouveau, le Vicomte d'Argenson.

Parmi les nouvelles recrues que reçut la colonie durant l'administration de Lauzon, nous devons mentionner la Sœur Marguerite Bourgeois (1653), la fondatrice de la Congrégation Notre-Dame, qui venait partager avec les filles de Marie de l'Incarnation, la gloire et le mérite de former à la vertu les

mères de nos ancêtres. Le prestige de la naissance et des richesses manquait à Marguerite Bourgeois ; pauvre, issue d'une honnête famille de marchands de Troyes en Champagne, elle n'avait pour lui tenir lieu de tout le reste qu'une piété des plus solides et un courage invincible contre l'adversité et les épreuves. Aussi, son œuvre ne manqua-t-elle pas de prospérer de telle sorte qu'aujourd'hui les Sœurs de la Congrégation Notre-Dame n'instruisent pas moins de 12,000 à 15,000 jeunes filles, qu'à l'exemple de leur sainte fondatrice, elles forment à la vertu, en même temps qu'elles leur donnent l'éducation la plus complète que puissent désirer des mères chrétiennes.

V.—Vicomte d'Argenson, 1657-1661.

53.—Le Vicomte d'Argenson qui succèda à de Lauzon, était un homme pieux, brave, et d'une grande sévérité de mœurs. La Mère Marie de l'Incarnation dit dans ses lettres, qu'elle prenait souvent plaisir à s'entretenir avec ce gouverneur.

54.—C'est sous l'administration d'Argenson que débarqua à Québec en 1659, Mgr de Laval Montmorency, premier évêque de Québec. Sacré évêque de Pétrée, il venait gouverner les missions du Canada avec le titre de Vicaire Apostolique. Les Sulpiciens qui l'avaient précédé de deux ans (1657) et avaient fondé leur séminaire à Montréal, continuèrent à desservir l'île de Montréal, dont ils étaient propriétaires, mais les autres cures que les Jésuites avaient occupées jusque là, furent confiées à des prêtres séculiers que le nouvel évêque avait amenés avec lui. Au prestige d'un grand nom, Mgr de Laval joignait des talents brillants, une grande fermeté de caractère, et

un dévouement tel au service de Dieu et au salut des âmes, que des actes de vertu des plus héroïques marquèrent tout le cours de sa longue carrière. Aussi pouvons-nous espérer que bientôt, nous pourrons honorer sur nos autels, celui qui fut comme le second père de notre nationalité, en fécondant le germe de vie qui devait lui assurer l'existence.

55.—Cependant d'Argenson, malgré les secours reçus de France, se reconnaissait encore impuissant à résister aux féroces Iroquois, dont la hardiesse augmentait tous les jours dans le cours de leurs brigandages. Au printemps de 1660, on apprit que 1200 de leurs guerriers devaient bientôt fondre sur la colonie, décidés à faire disparaître jusqu'au dernier des français. A la vue du petit nombre de combattants qu'on pouvait leur opposer, la consternation s'empara de tous, et l'on se crut perdus sans ressource, lorsque par l'héroïsme d'un jeune homme de Montréal, on vit le danger s'éloigner et la confiance renaître dans tous les cœurs. Ce jeune homme du nom de Dollard ou Daulac, décida seize de ses compagnons à aller se poster avec lui sur la rivière Ottawa, pour tenir tête aux Iroquois qu'on appréhendait devoir se montrer de ce côté. Après s'être confessés et avoir reçu la sainte communion, ils allèrent se renfermer dans un petit fort abandonné au pied des chutes des Chaudières, à l'endroit où est bâtie Hull aujourd'hui. Ils attendaient là presque sans défiance, lorsque les Iroquois les surprirent au nombre de plus de 700. Les dix-sept héros firent des prodiges de valeur et vendirent chèrement leur vie. Près de 200 Iroquois tombèrent sous leurs balles ; mais il fallut à la fin céder au nombre, et ils succombèrent jusqu'au dernier. Les Iroquois, étonnés qu'un si petit nombre de français avait pu leur offrir une telle résistance, ne jugèrent pas à propos de pousser plus loin leur excursion, et reprirent de là la route de leur pays.

VI.—Le Baron d'Avaugour, 1661-1663.

56.—Il n'y avait pas encore trois ans que Mgr de Laval était au Canada, qu'il lui fallut repasser en France, pour porter ses plaintes au roi, au sujet du gouverneur d'Avaugour, qui laissait libre la vente des boissons fortes aux sauvages, lorsqu'elle avait toujours été rigoureusement défendue, et dont tant de fois on avait eu à déplorer les conséquences. Le saint évêque obtint le rappel du gouverneur et tous les pouvoirs pour faire cesser ce trafic si préjudiciable aux intérêts de la colonie.

MGR. DE LAVAL

Né en 1622.

Premier évêque de Québec. 1659.

MORT EN 1708.

TROISIÈME ÉPOQUE.

Depuis l'établissement du Conseil-Souverain en 1663, *jusqu'à la reddition de Montréal aux anglais en* 1760. *Durée* 97 *ans.*

VII.—Saffray de Mésy, 1663-1665.

57.—La troisième époque, l'une des plus longues de notre histoire, est toute remplie par les guerres incessantes contre les Iroquois, et parfois aussi contre les Anglais, lesquels, à la fin, finissent par se rendre maîtres de la colonie. Ce qui étonne avant tout, c'est la valeur des soldats français, qui en si petit nombre et avec si peu de ressources, résistent à des armées si formidables. Ce ne sont toujours que des centaines contre des milliers ; et cependant la victoire est presque toujours du côté des premiers.

Les plus grandes figures de cette époque sont : l'Intendant Talon, qui favorise si puissamment l'agriculture et l'industrie ; le Gouverneur de Frontenac, qui par son énergie et sa fermeté sauva la colonie à deux doigts de sa perte, en faisant oublier les écarts auxquels son caractère violent l'avait emporté ; d'Iberville, le premier des Canadiens qui se soit distingué dans la marine militaire ; de Beaujeu, le vainqueur de la Monongahéla ; Montcalm, le héros de Chouaguen, du Fort-Georges et de Carillon, qui périt glorieusement sur les plaines d'Abraham, en même temps que le général anglais Wolfe qui lui avait livré bataille ; le chevalier de Lévis, le vainqueur de Ste-Foye, etc., etc.

58.—L'année 1663 ouvrit une ère nouvelle pour la Nouvelle-France. Les plaintes de Mgr de Laval avaient été écoutées en hauts-lieux, et le prélat avait obtenu de choisir lui-même le gouverneur qu'il jugerait le plus propre à promouvoir le développement de la colonie. Il jeta les yeux sur le chevalier Saffray de Mésy, major de la citadelle de Caen, qui revint avec l'évêque pour prendre possession de son poste. Malheureusement ce nouveau gouverneur ne répondit pas aux espérances que l'évêque avait fondées sur lui, et lui fit regretter le choix qu'il avait fait de sa personne.

59.—La Compagnie des Cent-Associés venait de remettre sa charte au roi. On jugea à propos de donner à la colonie un gouvernement plus en rapport avec les besoins que son accroissement avait fait naître. Ce gouvernement devait être formé par un Conseil composé comme suit : le Gouverneur Général, l'Evêque, l'Intendant, qui en serait le président d'office, un Procureur Général, un Greffier en chef et quelques conseillers nommés par le gouverneur et l'évêque. Le Gouverneur avait l'administration des forces militaires et des affaires extérieures ; la justice, le commerce et la police étaient dévolus à l'Intendant.

60.—La même année 1663, vit encore deux événements bien importants, savoir : des secousses extraordinaires de tremblements de terre, et la fondation du Séminaire de Québec par Mgr de Laval.

61.—Les démêlés de de Mésy avec l'évêque avaient forcé la cour de France à lui nommer un successeur, lorsqu'il mourut de maladie le 5 mai, après s'être reconcilié avec l'évêque qu'il avait maltraité jusqu'au point de donner ordre aux soldats de sa garde de tirer sur lui.

VIII.—De Courcelles, 1665-1672.

62.—Le Marquis de Tracy, le premier vice-roi qui ait visité le Canada, arrivait à Québec presque en même temps que le nouveau Gouverneur de Courcelles. Il amenait avec lui une partie du célèbre régiment de Carignan, 12 chevaux, les premiers qu'on ait vus dans la colonie, des bœufs, des moutons et un grand nombre de nouveaux colons. Talon, le nouvel Intendant, homme véritablement supérieur, prêta un généreux concours au vice-roi pour activer les défrichements, favoriser le commerce et l'agriculture, réprimer les incursions des Iroquois, de manière à permettre aux colons de déposer les craintes continuelles dans lesquelles les tenaient les attaques fréquentes de ces farouches barbares, etc.

63.—C'est de Tracy qui fit construire en 1665, les forts de Sorel, à l'endroit où était celui de Richelieu, et qui prit le nom du capitaine du régiment de Carignan qui y commandait; celui de Chambly, au bassin du même nom, et celui de Ste-Thérèse à quelques lieues plus haut, pour intercepter toute irruption des Iroquois de ce côté là; puis à la tête de 600 canadiens et de quelques sauvages, il marcha contre eux, quoique déjà septuagénaire, leur infligea des pertes sérieuses, et les contraignit à demander la paix.

IX.—Buade de Frontenac, 1672-1682.

64.—Pendant que le Comte de Frontenac signalait sa première administratian par des actes d'une sévérité révoltante, allant jusqu'à faire emprisonner le gouverneur de Montréal, M. Perrot, et un prêtre de S. Sulpice, M. de Salignac-Fénélon, le P. Marquette avec M. Joliette, découvraient la Baie Verte, la rivière

des Wisconsins, et pénétraient jusqu'au Mississipi que quelques années plus tard, M. Cavelier de la Salle descendait jusqu'à son embouchure, en dotant la France, d'un nouveau territoire auquel il donnait le nom de Lousiane.

En 1674, le Canada était érigé en évêché, et Mgr de Laval prenait le titre d'Evêque de Québec.

65.—De Frontenac était un esprit pénétrant, l cultivé et énergique, mais susceptible de se lais emporter aux plus injustes préventions. En outre d gouverneur de Montréal et des autorités religieuses il eut encore des démêlés avec l'Intendant, avec le Procureur-général et deux de ses conseillers, si bien qu'après quelques années il se rendit impossible comme chef de gouvernement.

A mesure que la colonie s'étendait en se fortifiant, elle voyait ses premier piliers disparaitre les uns après les autres : En 1671, c'est Madame de la Peltrie que la mort vient moissonner, en 1672, la Mère Marie de l'Incarnation, en 1683, Mademoiselle Manse, etc.

X.—Lefebvre de la Barre, 1682-1685.

66.—Les démêlés du Comte de Frontenac avec les autorités religieuses, par suite de son tempérament violent et emporté, lui valurent d'être rappelé en 1682, et ce fut Lefebvre de la Barre, marin habile mais pauvre administrateur, qui vint le remplacer. De Tracy avait inspiré une telle crainte aux Iroquois, que le traité de paix qu'il conclut avec eux assura 16 années de repos à la colonie. Mais sous de la Barre, ils commencèrent de nouveau à faire parade de leur audace et à multiplier leurs déprédations. Le mécontentement étant devenu général par suite de la molesse du gouverneur à contenir ces voisins incommodes, on dut le rappeler, et on le remplaça par le Marquis de Denonville.

XI.—Brisay, Marquis de Denonville, 1685-1689.

67.—Le Marquis de Denonville, dès son arrivée en Canada, se mit dans l'esprit que pour assurer la paix à la colonie, il fallait ou exterminer les Iroquois, ou du moins les mettre en état de ne pouvoir nuire. Se préparant à marcher contre eux, il se rendit à Catacoui ou fort Frontenac—aujourd'hui Kingston—y ayant fait venir les chefs ennemis sous divers prétextes, il les fit enchaîner, pour les faire passer en France et les soumettre aux galères, contre tout droit et toute justice.

Mais tout en poursuivant les sauvages, il ne perdait pas de vue les empiètements que les anglais opéraient dans la Baie d'Hudson. Il envoya contre eux les trois fils de M. Lemoyne, Sainte-Hélène, d'Iberville et Maricourt qui se comportèrent en héros et se rendirent bientôt maîtres de toute la partie méridionale de la Baie, en reprenant aux anglais les postes dont ils s'étaient emparés.

Les préparatifs terminés, Denonville partit à la tête d'une armée imposante pour le pays des Iroquois. Attaqué par 800 de ces barbares sur les bords du lac Ontario, il en tua une soixantaine et poursuivit les autres jusque dans leurs cantons. Mais il n'y trouva que des cabanes vides, les ennemis ayant fui devant lui. Il brûla leurs bourgades, tua leurs bestiaux, et passa jusqu'à Niagara, où il bâtit un fort avant de reprendre la route de Québec.

68.—Denonville croyait avoir assuré la paix à la colonie ; mais les Iroquois, exaspérés de ses injustes procédés à leur égard, et soulevés en outre par les anglais de la Nouvelle-Angleterre, ainsi que par Kondiaronk, ou le Rat, chef perfide des Hurons de Mikilimakinac, avaient résolu d'en tirer une éclatante vengeance. Dans la nuit du 5 août 1689, ils fondent tout à coup sur l'île de Montréal au nombre de plus de 1500 ; débarquant à Lachine, ils

pénètrent dans les maisons dont les habitants dormaient sans défiance, et massacrent impitoyablement tous ceux qu'ils rencontrent, en mettant ensuite le feu aux habitations. Ils font ainsi périr plus de 200 personnes, et en emmènent 200 autres dans leur pays pour les brûler avec leurs raffinements de barbarie.

XII.—Comte de Frontenac (2nde fois) 1689-1698.

69.—La faiblesse des deux derniers gouverneurs fit comprendre à la cour de France que pour réprimer l'audace des Iroquois, il fallait envoyer un homme d'énergie, capable de leur tenir tête, et de les forcer à observer les conditions des traités qu'on faisait de temps à autre avec eux, et dont ils ne tenaient aucun compte. C'est dans ce but qu'on offrit de nouveau le gouvernement de la colonie au Marquis de Frontenac, dont on connaissait la bravoure et l'énergie.

70.—Dès son arrivée, Frontenac comprit qu'il serait impossible de rassurer les colons dans la crainte habituelle qu'ils gardaient à l'égard des Iroquois, tant que ceux-ci seraient excités et soutenus par les colons de la Nouvelle-Angleterre, qui leurs fournissaient des armes et les dirigeaient souvent dans leurs excursions chez leurs voisins. Il résolut en conséquence, d'aller sans délai porter la guerre chez eux, pour les faire repentir de donner ainsi leur appui aux Iroquois. Il partagea dans ce but son armée en trois corps, qui devaient agir simultanément sur trois points différents.

Le premier, sous les ordres de Sainte-Hélène, avec 200 guerriers Canadiens et sauvages, tombe à l'improviste sur Corlar, aujourd'hui Shenectady, et passe tout au fil de l'épée, hommes, femmes et enfants, à l'exception de quelques prisonniers.

Le second, commandé par Hertel, et ne se compo-nt que de 28 Canadiens et 24 sauvages, se dirige r Salmon-Falls, aujourd'hui Portsmouth dans le ew-Hampshire, qu'il emporte d'assaut. Rencontrée ar 250 anglais qui voulait lui barrer le passage, la etite troupe les défait et leur fait plusieurs prison-iers.

Le troisième corps sous la conduite de Portneuf, omposé de Canadiens, de réguliers et d'Abénaquis, lla investir Casco, aujourd'hui Portland. Le fort fut ris et détruit, et toutes les habitations à deux lieues la ronde réduites en cendres.

71.—Ces défaites mirent la rage dans le cœur des nglais qui résolurent à leur tour de s'emparer du anada. En même temps que les Iroquois poursui-aient toujours leurs brigandages parmi les colons u'ils prenaient à l'improviste, voilà que le 18 octobre 690, l'amiral Phipps se montre devant Québec avec ne flotte de 35 voiles. Il fait bombarder la ville endant quatre jours, mais sans succès. Il tente une lescente à la Canardière, mais il est vigoureusement epoussé par M. de Longueil et M. de Sainte-Hélène ui le forcent à se rembarquer précipitamment en aissant là son artillerie. Il lève l'ancre, abandonnant 0 de ses vaisseaux, après avoir perdu plus de 600 ommes. C'est en souvenir de cette délivrance que 'église de la basse-ville fut dédiée à Notre-Dame des Victoires. La colonie ne comptait encore que 11,000 abitants.

72.—Phipps, avant d'arriver à Québec, avait été lus heureux en Acadie, où il s'était emparé de Port-Royal et de presque toutes les places de la côte.

73.—Les Iroquois, toujours soutenus par les an-glais, continuaient leurs guerres de sauvages, fondant l'improviste sur des gens sans défense, et dispa-raissant aussitôt qu'on voulait les rencontrer. Battus Laprairie par M. de Varennes, et à Boucherville

par M. de la Durantaye, ils inspiraient encore des craintes, lorsque de Frontenac voulut aller les combattre dans leurs propres foyers. Mais il ne trouva que des cabanes vides, les ennemis ayant fui dans les bois à son approche. Il brûla leurs demeures, rasa leurs forts, et s'en revint après avoir délivré une trentaine de prisonniers qu'ils gardaient parmi eux.

74.—Pendant que de Frontenac faisait subir dans la colonie des pertes aux anglais, le brave d'Iberville, celui que l'on a surnommé le *Cid Canadien*, les poursuivait sur mer, et leur infligeait des pertes non moins sensibles.

En 1694, avec seulement 120 Canadiens, il leur enlève le fort Nelson, dans la Baie d'Hudson.

En 1696, il attaque trois vaisseaux anglais près du Cap Breton, en prend un de 24 canons, et met les deux autres en fuite. Il s'empare ensuite de Pemaquid dans la baie de Fondy, puis, passant à Terreneuve, il enlève le fort et la ville de St-Jean, et s'empare de tous les autres postes occupés par les anglais.

Après avoir fondé une colonie à la Louisiane en 1701, le brave d'Iberville mourut en mer, près de la Havane, en 1706.

75.—De Frontenac mourut à Québec en 1698, au moment où le traité de Riswick venait de sceller la paix entre la France et l'Angleterre. De Frontenac, malgré ses défauts, fut considéré comme le sauveur de la colonie, et avec raison, car au moment où il prit le gouvernement pour la seconde fois, il ne fallait rien moins qu'un homme de sa trempe pour sortir le pays de l'état de faiblesse où l'avaient amené ses dévanciers. Et à sa mort, il le laissa en paix, considérablement agrandi, et avec un avenir plus prospère que jamais.

XIII.—De Callières, 1698-1703.

76.—De Callières était gouverneur de Montréal lorsqu'il fut appelé à succéder à de Frontenac. Un seul événement a fait marque dans son administration, c'est le traité de paix générale avec toutes les tribus sauvages, signé à Montréal en 1701. Kondiaronk, le grand chef Huron, avait contribué plus que tout autre à amener les autres tribus à cet heureux résultat. Les conditions de la paix furent débattues dans une grande assemblée, et signées avec un cérémonial extraordinaire, que couronna l'enterrement de la hache de guerre suivi du chant du *Te Deum.*

C'est pendant ces cérémonies que mourut Kondiarouk, le plus intelligent qu'on eût encore rencontré parmi tous les sauvages. Il fut inhumé à Montréal avec une pompe des plus solennelles.

XIV.—De Rigaud, Marquis de Vaudreuil, 1703-1725.

77.—Les possessions françaises de l'Amérique du Nord étaient une proie toujours enviée par les anglais, aussi ne firent-ils pas moins de trois tentatives sous l'administration de de Vaudreuil pour s'en emparer.

En 1704, une flotte de dix vaisseaux se montra devant Port-Royal, 1500 hommes sont débarqués pour s'emparer de la place, mais ils sont forcés à se rembarquer après avoir fait des pertes sérieuses. Par contre, ils s'emparent l'année suivante du vaisseau la *Seine*, portant Mgr de St-Valier, le second évêque de Québec, qu'ils emmènent en Angleterre et retiennent prisonnier pendant huit ans.

En 1707, une nouvelle flotte composée de 25 vaisseaux, portant 3,000 hommes, se montre encore devant Port-Royal, mais la ville est sauvée par la bravoure de 60 canadiens qui y étaient arrivés quelques heures avant l'armée anglaise.

Enfin en 1710, les anglais reparaissent encore devant Port-Royal avec 35 voiles portant 3,500 hommes. La ville qui n'avait que 300 hommes pour la défendre, fut obligée de capituler après une vigoureuse défense qui lui valut des conditions honorables. Ce fut alors que les anglais changèrent le nom de Port-Royal en celui d'Annapolis que la place porte encore aujourd'hui.

78.—Les anglais, maîtres de l'Acadie par la prise de Port-Royal, voulurent étendre leur conquête sur tout le Canada. L'amiral Walker se montra en conséquence dans le golfe en 1711, à la tête d'une flotte nombreuse, destinée à agir sur Québec, en même temps que Nicholson devait opérer sur Montréal par terre. La colonie était à deux doigts de sa perte; mais la Providence veillait à sa conservation. Une violente tempête assaillit la flotte du golfe et jeta une partie de ses vaisseaux sur les récifs des Sept-Iles, où 900 hommes trouvèrent la mort. Walker fut obligé de terminer là son excursion, et Nicholson à cette nouvelle se décida aussi à se retirer.

79.—Les anglais qui épiaient toutes les occasions de nuire aux français, étaient parvenus à soulever la nation des Outagamis ou Renards, qui habitaient non loin du Détroit, où commandait M. du Buisson (1712). Ces sauvages vinrent en conséquence pour attaquer la ville, après avoir juré d'exterminer tous les français qu'ils pourraient rencontrer. Mais du Buisson marcha à leur rencontre avec une petite troupe de braves canadiens et les tailla en pièces, si bien que plus de 2000 perdirent la vie et que cette tribu se trouva du coup anéantie.

80.—En 1713, le traité d'Utrecht qui scella la paix entre la France et l'Angleterre, mit aussi fin aux guerres des colons des deux nations sur la terre d'Amérique. Par ce traité, la France abandonnait à l'Angleterre l'Acadie, Terreneuve, la Baie d'Hudson et le pays des Iroquois ; elle ne se réservait que l'île St-Jean, aujourd'hui île du Prince-Edouard, et le Cap Breton, où elle fit élever une forteresse à laquelle elle donna le nom de Louisbourg.

81.—La paix qui suivit le traité d'Utrecht permit aux colons de respirer un peu plus à l'aise pendant quelques années, et d'activer davantage le développement de la colonie. En 1720, Québec comptait 7,000 habitants, et Montréal 3,000. 82 paroisses étaient érigées sur les deux rives du Fleuve, 48 sur la rive nord, et 32 sur la rive sud, et l'on pouvait mettre sur pied 4,484 hommes de guerre. Les colonies anglaises dans le même temps pouvaient leur en opposer 60,000.

82.—L'année 1725 fut particulièrement malheureuse pour la colonie. Ce fut d'abord la perte sur les côtes du Cap Breton, du vaisseau le *Chameau*, qui amenait un renfort considérable au Canada, dans lequel se trouvaient M. de Chazel, le nouvel Intendant, M. de Louvigny, gouverneur des Trois-Rivières, plusieurs prêtres, bon nombre de commerçants, d'artisans etc. Il ne s'échappa pas un seul de tous ceux que portait le vaisseau. Vient ensuite la mort du Marquis de Vaudreuil qui gouvernait la colonie depuis 21 ans, et qui par sa sagesse, sa prudence et son dévouement avait contribué si largement à son développement.

XV.—Marquis de Beauharnais, 1726-1747.

83.—Le Marquis de Beauharnais qui n'avait pu se rendre à Québec qu'en 1726, fut remplacé par interim par M. de Longueil, gouverneur de Montréal.

En 1727, mourut Mgr de St-Valier, le second évêque de Québec ; il avait succédé à Mgr de Laval en 1688. Son coadjuteur, Mgr de Mornay, qui était toujours demeuré en France ne pouvant se rendre en Canada à cause de ses infirmités, obtint pour coadjuteur Mgr Dosquet, qui vint régir à sa place l'église du Canada, et devint le 4e évêque de Québec en 1734, par la résignation de Mgr de Mornay. En 1740, Mgr de l'Auberivière fut nommé pour remplacer Mgr Dosquet, mais il mourut dans le port le jour même de son arrivée. Mgr de Pontbriand lui succéda ; ce fut le 6e évêque de Québec et le dernier sous la domination française.

84.—La population en 1730 ; se montait à 42,700, de 25,000 qu'elle était en 1725.

85.—La paix qui régnait depuis 25 ans entre la France et l'Angleterre, fut rompue à l'occasion de la succession d'Autriche, et ramena de nouveau la guerre entre les deux nationalités sur la terre d'Amérique. En 1745, le commodore anglais Warren se montre devant Louisbourg avec une flotte de 100 vaisseaux et s'en rend maitre après un siège de 49 jours.

De la Gallisonnière, Administrateur 1747-1749.

86.—Le Marquis de la Jonquière venait d'être nommé pour remplacer de Beauharnais, lorsqu'il fût rencontré sur les côtes d'Espagne par une flotte anglaise que le fit prisonnser et l'emmena en Angle-

terre. Le comte de la Galissonnière fut nommé administrateur durant son absence qui dura deux années.

87.—C'est en 1747 que Madame d'Youville fonda à Montréal l'institut des Sœurs Grises, où les pauvres infirmes trouvent un refuge, les orphelins des mères, et les enfants perdus un asile où le dévouement et la charité viennent remplacer les supports naturels qui manquent à ces infortunés.

88.—En 1748, le traité d'Aix-la-Chapelle restitua Louisbourg à la France et permit à de la Jonquière de venir prendre son poste.

XVI.—MARQUIS DE LA JONQUIÈRE, 1749-1752.

89.—L'administration du Marquis de la Jonquière fut de courte durée et ne fut marquée par aucun événement notable. Ayant amené plusieurs parents et amis auxquels il distribua des terres et des faveurs, il ouvrit, le premier, la porte à cette source d'abus qui furent si préjudiciables après lui aux intérêts de la colonie. La cour de France lui adressa à ce sujet de vives remontrances ; il en fut tellement piqué qu'il demanda son rappel ; mais il mourut avant de partir.

XVII.—MARQUIS DUQUESNE DE MENNEVILLE, 1752-1755.

90.—Les anglais réclamaient la vallée de l'Ohio comme faisant partie de la Virginie, tandis que les français prétendaient que les Alléghanies étaient la ligne de division entre les possessions de part et d'autre. M. de Contrecœur fut envoyé pour veiller à

la conservation de ce territoire. Il bâtit en conséquence le fort Duquesne, aujourd'hui Pittsburg, au confluent des rivières Ohio et Monongahéla. De leur côté les anglais bâtirent le fort Nécessité, à quelques lieues de Duquesne, sur la Monongahéla. De Contrecœur envoya Jumonville, avec une escorte de 34 hommes, sommer les anglais d'avoir à se retirer. Jumonville fut pris par les anglais, et bien qu'il portât le pavillon parlementaire, il fut honteusement assassiné, contre le droit des gens, avec neuf des siens (1754). L'armée anglaise était là commandée par un jeune officier qui devait plus tard rendre son nom célèbre, mais qui débutait d'une bien triste manière. George Washington, major général de l'armée de la Virginie, n'avait alors que 21 ans.

91.—Les français exaspérés à la nouvelle de ce massacre, dont un seul avait pu s'échapper pour venir en informer les siens, les autres ayant tous été tués ou faits prisonniers, jurèrent de venger sans délai cet acte de barbarie. Coulon de Villiers, frère de Jumonville, se mit à la tête de 600 Canadiens et de 100 sauvages et marcha de suite contre le fort Nécessité. Les anglais, au nombre de 400, battus d'abord dans la plaine, se renfermèrent dans le fort, qui était défendu par 9 pièces de canon. Mais les Canadiens firent une charge de mousqueterie si bien nourrie, qu'ils firent taire les canons des assiégés et forcèrent ceux-ci à capituler. C'est ainsi que le fondateur de la grande République Américaine fut forcé de se déclarer vaincu par un Canadien et d'accepter ses conditions.

92.—L'assassinat de Jumonville et la victoire de Villiers furent le commencement de cette guerre de sept ans qui aboutit à la conquête, mais dans laquelle les Canadiens se distinguèrent par des prodiges de valeur, et ne succombèrent que par défaut de recrues et d'approvisionnements suffisants. Le gouverne-

ment de Louis XV alors aux mains des courtisanes et des favoris, n'avait guère souci de ceux qui, à 1500 lieues de distance, répandaient leur sang pour sauver son honneur.

93.—Les anglais, honteux de la défaite du fort Nécessité, voulurent s'en venger en attaquant les possessions françaises sur quatre points différents à la fois : par l'Acadie, la vallée de l'Ohio, le lac Champlain et Niagara. Dès le printemps de 1755, les différents corps se mirent en marche pour leur destination respective. Monckton, à la tête de 3000 hommes, se rend maître de l'Acadie. en enlevant les forts Gaspareaux et Beauséjour. Et là commence pour les malheureux Acadiens ce triste exode qui demeurera une tache dans l'histoire pour le nom anglais. On assemble les vaincus à Grand-Pré, et après avoir brûlé leurs maisons et dévasté leurs propriétés, on les entasse sur des vaisseaux pour les distribuer sur toute la côte de l'Atlantique, depuis Boston jurqu'à la Caroline, les abandonnant sans pain et sans protection au milieu d'une population étrangère, dans l'espoir d'anéantir entièrement cette nationalité. C'est alors qu'un certain parti de ces malheureux, après s'être soustraits aux anglais par la fuite, vinrent, à la suite de souffrances infinies, se fixer sur notre territoire, notamment sur les bords de la rivière Richelieu et à S. Grégoire, dans le district des Trois-Rivières.

94.—Mais la Providence qui veille à la conservation des nationalités comme à celle des individus, ne seconda pas les desseins homicides des anglais ; les Acadiens, comme toutes les autres fractions de sang français sur le sol Américain, ont fait *tache d'huile*, et leur nombre aujourd'hui leur permet de réclamer des droits longtemps oubliés, et d'exiger qu'on compte avec eux dans le gouvernement de leur Province.

95.—Pendant que Monckton triomphait en Acadie, Braddock, général de l'armée anglaise de la division de l'Ohio, s'avançait sur le fort Duquesne ; de Beaujeu alla à sa rencontre avec seulement une poignée de braves, mais décidés à vaincre ou à mourir. Les deux armées se rencontrèrent sur les bords de la Monongahéla, et les anglais subirent la défaite la plus complète et la plus humiliante.

96.—L'expédition de Niagara fut ajournée, et seule celle du lac Champlain réussit aux anglais, car Dieskau qui commandait les français sur les bords du lac St-Sacrement, aujourd'hui lac Georges, fut obligé de se retirer avec pertes considérables, et il reçut lui-même une blessure qui le conduisit au tombeau quelques années plus tard.

XVIII.—Marquis de Vaudreuil-Cavagnal, 1755-60.

97.—Le marquis de Vaudreuil-Cavagnal, fils du gouverneur de ce nom, fut appelé à remplacer Duquesne, en même temps que le marquis de Montcalm venait prendre la place de Dieskau à la tête de nos troupes. Notre armée recevait aussi un renfort de 1500 hommes ; mais les anglais, la même année, en envoyait 10,000 à leurs colonies, dans le but d'envahir le Canada et de s'en rendre maîtres. Montcalm, à peine arrivé à Québec, vole aussitôt aux frontières ; il enlève de suite le fort Ontario (1) et force Chouaguen (Oswego) à capituler. Cette victoire suffit pour arrêter pour cette année l'armée envahissante.

---

(1) Le fort Ontario était voisin d'Oswego.

98.—La population, en 1755, ne comptait encore que 55,000 habitants, et si les victoires de ses vaillants guerriers pouvaient d'un côté la rassurer contre les ennemis du dehors, de l'autre, elle avait à l'intérieur des ennemis contre lesquels elle se déclarait impuissante, et qui devaient infailliblement amener sa perte. Ces ennemis de l'intérieur était surtout la famine, produit de deux années de mauvaises récoltes, et les concussions de l'Intendant Bigot jointes à l'indifférence avec laquelle la France traitait sa colonie.

99.—Les anglais voyant la France tellement occupée par les guerres d'Europe, qu'elle pouvait à peine porter secours à ses colonies d'Amérique, firent des préparatifs extraordinaires pour la campagne de 1757. Les 10,000 hommes de troupes nouvelles envoyées en Amérique étaient surtout destinés à intercepter toute communication du Canada avec la France.

100.—Cependant la campagne de 1757 ne fut pas moins heureuse pour les français que ne l'avait été celle de l'année précédente. Montcalm, chargé d'aller déloger les anglais du fort Georges (William-Henry) sur le lac St-Sacrement, où ils voulaient se fortifier, s'en rendit maître après sept jours de siège, malgré la vigoureuse résistance que lui offrit Monroe qui défendait le fort. Cette seconde victoire fut malheureusement souillée par les excès des sauvages qui accompagnaient Montcalm ; contre toute défense, ils se portèrent à leurs actes ordinaires de barbarie envers leurs prisonniers anglais.

101.—Les anglais exaspérés par ces échecs réitérés, et pleins de confiance dans le nombre de leurs guerriers, résolurent, pour la campagne de 1758, de faire agir simultanément leurs armées sur trois points différents, l'Acadie, l'Ohio et le Lac Champlain. Louisbourg fut prise et entraîna avec elle la perte du Cap Breton et celle de l'île St-Jean. Le fort Fron-

tenac fut détruit et celui de Duquesne enlevé. On fortifia davantage ce dernier, et on lui donna le nom de Pittsburg. Mais l'expédition du lac Champlain ne fut pas si heureuse pour les anglais que les deux premières. Abercrombie, à la tête de 16,000 hommes, venait par cette voie, pour s'emparer de Montréal et compléter l'envahissement du Canada. Montcalm, ayant seulement avec lui 3,000 soldats, alla lui barrer le passage à Carillon, sur le bord du lac Champlain. Il se fortifia au moyen d'abattis d'arbres, et attendit l'ennemi de pied ferme. Six fois l'ennemi l'attaqua, et six fois il fut repoussé avec pertes énormes. Le général anglais, après une dernière lutte de plus de 7 heures, vaincu, désespéré, se retira précipitamment. Cette victoire sauva encore la colonie pour cette année.

102. —Mais si la victoire de Carillon mettait la colonie à l'abri pour le moment, il était évident que sans de nouveaux renforts, elle ne pourrait résister longtemps aux attaques qu'on ne manquerait pas de renouveler l'année suivante. Maîtres des extrémités, les anglais, sans aucun doute, tenteraient de s'emparer aussi du centre.

Malheureusement ces renforts attendus ne devaient pas nous venir, et il devait être dit que la cour de France, par son apathie et son insouciance, laisserait tomber de sa couronne le plus brillant de ses joyaux.

Dès le printemps de 1759, les anglais mirent en campagne trois armées dont l'effectif ne s'élevait pas à moins de 60,000 hommes, pour attaquer la colonie sur trois points différents à la fois. Wolfe, partant de Louisbourg, marcherait sur Québec ; Amherst se porterait sur Montréal par le lac Champlain, et Prideaux qui commandait à Pittsburg opérerait dans le haut.

103.—Cependant les Canadiens ne perdirent pas

courage devant le danger qui les menaçait. Ils se comptèrent, et constatèrent qu'ils ne pouvaient mettre sur pied que 15,000 hommes ; ajoutez 5,600 réguliers avec quelques centaines de sauvages, c'était là tout l'effectif qu'ils pouvaient opposer à une armée égalant presque la population totale de la colonie.

104.—Dès le 27 juin, Wolfe était devant Québec avec sa flotte. De Lévis, il bombarde la ville et en fait bientôt un amas de cendres et de ruines. Il tente d'attaquer à Montmorency les retranchements que les français avaient pratiqués de cet endroit jusqu'à la rivière St-Charles ; mais il est reçu par M. de Repentigny qui le force à se rembarquer précipitamment en désordre. Par contre, Amherst force Bourlamaque à faire sauter les forts de Carillon et de St-Frédéric sur le lac Champlain, et à se replier sur l'île aux Noix ; et Prideaux, de son côté, prend le fort Niagara, malgré l'héroïque résistance du brave Pouchot.

105.—Wolfe, convaincu par son échec de Montmorency qu'il ne pourrait emporter Québec d'assaut, résolut de l'enlever par la ruse. Dans la nuit du 12 septembre, ayant trompé la vigilance des sentinelles, il débarque ses troupes dans l'anse du Foulon, et au matin, il se trouve sur les plaines d'Abraham avec 8,000 hommes prêts à livrer l'assaut. Les anglais avaient gravi la falaise, conduits, paraît-il, par un traître qui leur en avait montré les sentiers praticables.

Montcalm accourt précipitamment de Beauport à la rencontre de Wolfe avec seulement 4,500 hommes, et engage de suite le combat. Malgré la valeur que déploient les français, il faut à la fin ployer sous le nombre. Les commandants reçoivent tous deux le coup de mort dans la même bataille. Wolfe tombe en chargeant à la tête des siens, et Montcalm, mortelle-

ment blessé, rentre dans la ville pour expirer le lendemain matin.

106.—Les anglais restés maîtres du champ de bataille, se disposaient à se retrancher pour faire le siège de la ville, lorsque M. Ramesay, qu'on en avait établi gouverneur, offrit de se rendre. Lévis qui était devenu commandant général des troupes françaises par la mort de Montcalm, accourut en toute hâte de Montréal, et était prêt, de concert avec Bougainville, à attaquer l'armée anglaise, lorsqu'il apprit la reddition de Ramesay. L'armée se replia alors sur le Cap-Santé, où elle se retrancha, à l'embouchure de la rivière Jacques-Cartier, pour passer l'hiver.

107.—Amherst qui était devenu général en chef de l'armée anglaise, confia le gouvernement de Québec à Murray. Le drapeau anglais vint donc remplacer sur le Cap-Diamant, le drapeau français qui y flottait depuis plus d'un siècle et demi.

108.—Lévis, qui comptait sur des renforts que la France ne devait pas manquer de lui envoyer, résolut de reprendre aux anglais ce qu'ils venaient d'enlever. En conséquence, dès le 28 avril 1760, il était aux portes de Québec avec sa troupe, peu nombreuse, il est vrai, mais pleine de confiance dans son courage et sa bravoure. Les anglais viennent au devant de lui sur les buttes à Nepveu, sur le chemin de Ste Foye, avec une armée à peu près d'égal nombre. La bataille s'engage et on combat avec un égal courage ; la victoire à la fin reste aux français. Lévis se met aussitôt à ouvrir des retranchements pour faire le siège de la ville, mais au moment où il s'attendait à voir arriver des vaisseaux français avec des renforts, voilà qu'on signale des voiles anglaises dans le fleuve. Lévis lève aussitôt son camp et se rend directement à Montréal, pour sauver au moins cette ville, s'il n'était pas trop tard.

109.—Lévis, en arrivant à Montréal, trouva Am-

herst à ses portes avec une armée de 20,000 hommes. Après s'être entendu avec M. de Vaudreuil, il comprit que ce serait répandre inutilement le sang que d'entreprendre la lutte avec des forces si inégales, et il offrit de capituler.

110.—La capitulation fut signé le 8 septembre 1760. Il y était stipulé : 1° que les Canadiens auraient le libre exercice de leur religion, et conserveraient leurs lois ; 2° que tous les postes occupés par les français seraient remis aux anglais ; 3° que les troupes françaises seraient transportées en France aux frais de l'Angleterre, avec leurs armes ; et 4° que l'Intendant, le gouverneur et les autres fonctionnaires civils seraient pareillement reportés en France aux frais de l'Angleterre.

Telles furent les conditions alors stipulées qui furent ratifiées trois ans plus tard par les deux puissances européennes, et qui mirent fin à la domination française sur le Canada, tout en permettant aux Canadiens de demeurer ce qu'ils étaient, et, contre les prévisions des vainqueurs, de devenir ce qu'ils sont aujourd'hui : un peuple autonome, prospère, heureux, libre, ne reconnaissant la souveraineté de l'Angleterre que nominalement, pour ainsi dire, ou plutôt pour avoir le droit d'en exiger la protection et le soutien.

DEUXIÈME PARTIE.

DOMINATION ANGLAISE.

QUATRIÈME ÉPOQUE.

Depuis la reddition de la colonie aux anglais en 1760, *jusqu'à l'octroi du gouvernement constitutionnel en* 1791. *Durée* 31 *ans.*

I.—Lord Amherst, 1760-1763.

111.—Amherst devint par la mort de Wolfe, gouverneur général de la colonie. Il proclama la loi martiale en attendant la fin de la guerre, et divisant le Canada en trois gouvernements, il appointa un gouverneur militaire à la tête de chacun d'eux. Murray eut le gouvernement de Québec, Gage celui de Montréal, et Burton celui des Trois-Rivières. Chacun de ces gouvernements avait une cour de justice, mais composée uniquement de militaires.

112.—Le traité de Versailles, en 1763, vint rétablir la paix entre la France et l'Angleterre, et mettre le sceau à la capitulation de Montréal qui fut ratifiée en tous points. Mille à douze cents notables qui se trouvaient dans le pays s'en retournèrent en France. Aussitôt maîtres du Canada, les anglais se mirent à

le démembrer. L'île d'Anticosti et celles de la Madeleine furent annexées à Terreneuve, le Cap Breton et l'île St-Jean à la Nouvelle-Ecosse, et tout le pays au sud des grands lacs réuni aux colonies anglaises ; et au lieu de travailler à se concilier l'esprit des Canadiens, les nouveaux maîtres les traitèrent en véritables vaincus, ne respectant pas même les traités qui leur avaient livré leur territoire. C'est ainsi que Georges III, de sa propre autorite, abolit les lois françaises pour leur substituer les anglaises. Il n'osa toutefois toucher aux droits des institutions religieuses.

II.—Général Murray, 1763-1766.

113.—En 1763, le général Murray remplaça Amherst comme gouverneur général. L'Angleterre ne voulant pas perpétuer plus longtemps le régime militaire, établit un gouvernement civil, au moyen duquel—on l'espérait—les aventuriers anglais qui venaient chercher fortune dans le pays annihileraient les Canadiens qu'on éloignerait des emplois et des charges civiles. Aussi, sur les 13 membres qui devaient composer le Conseil, nommé uniquement par la couronne, ne fit-on entrer qu'un seul Canadien, François Meunier, homme obscur et sans influence.

114.—Mais non seulement on voulait traiter les Canadiens en vaincus, on tenta même de leur enlever leur religion. On les obligea à prêter le serment du *test*, qui constituait une véritable apostasie de la foi catholique, niant la transubstantiation, le sacrifice de la messe, l'invocation des saints, etc. Aussi, dans le Conseil qu'on forma en 1765, personne ne voulant prêter ce serment, on ne put siéger.

Murray, quoique d'un caractère sévère, était un

esprit droit et respectait la justice. Il aimait les canadiens, et s'efforça de concilier les injonctions rigides qu'il recevait de son gouvernement, avec la bienveillance que la justice lui commandait envers ses administrés. Il permit qu'on se servît des lois françaises dans les causes qui concernaient la propriété foncière ; il n'insista pas sur l'ordre intimé aux habitants d'avoir à livrer leurs armes, etc. Cette condescendance lui valut son rappel ; les intrigants anglais venus dans le pays, trouvant qu'il ne favorisait pas assez leurs projets d'avancement au détriment des Canadiens.

115.—C'est sous l'administration de Murray que parut le premier journal publié dans le pays, la *Gazette de Québec*, en 1764.

C'est aussi sous son administration que Ponthiac, chef des sauvages Outaouais, fit perdre aux anglais un grand nombre de forts dans l'ouest.

III.—Guy Carleton, 1766-1778.

116.—Comme les colons anglais des Etats-Unis commençaient à témoigner du mécontentement de certaines mesures qu'on employait à leur égard, le brigadier général Guy Carleton, qui succéda à Murray, vint prendre possession de son gouvernement avec des instructions moins sévères que celles données à son prédécesseur. Les habitants furent exemptés du serment du test, les anciennes lois civiles françaises furent remises en vigueur, et on ne retint les lois anglaises que pour le criminel. On établit de plus un Conseil Législatif qui devait être composé de 17 membres au moins et de 23 au plus, catholiques ou protestants. La charte accordant ces privi-

MONTCALM

Né en 1712, arrive au Canada en 1756.

Tué à la bataille des Plaines
d'Abraham en 1759

lèges reçut le nom d'*Acte de Québec*, et porte la date de 1774.

117.—Pendant qu'on était à régulariser la nouvelle organisation établie par l'*Acte de Québec*, voici que les Américains mécontents de ce que l'Angleterre voulait les taxer sans leur consentement, lèvent l'étendard de la révolte et engagent les Canadiens à se soulever avec eux.

118.—Dès le printemps de 1775, on s'empare de Crown-Point (St-Frédéric), de Carillon et de St-Jean. Montréal, Sorel, et Trois-Rivières tombent aussi en leur pouvoir ; de sorte que Québec seul se trouve à rester aux anglais de tout le Canada. Et chose étonnante, ce sont les Canadiens, ces vaincus que l'on a traités avec si peu de ménagement, qui vont conserver le Canada à son légitime possesseur. Les anglais font cause commune avec les révoltés américains, tandis que les Canadiens, sur la voix de leurs pasteurs, répondent à l'appel de Carleton et s'unissent aux troupes anglaises pour repousser l'ennemi.

119.—Le général américain Montgomery, après s'être emparé de Montréal, marche sur Québec en descendant le fleuve, devant être joint par Arnold qui s'avance par le Kénébec. Dans la nuit du 30 décembre, on tente de s'emparer de la ville d'assaut à la faveur d'une tempête sévissant alors. Montgomery s'avance par le Foulon, à la tête de sa troupe. La première barrière qu'on avait érigée là est emportée sans peine. Mais à la seconde, que gardait le capitaine Chabot, une décharge de pièces de canon, presque à bout portant, vient foudroyer la troupe américaine en laissant Montgomery parmi les morts, et sauver la ville et la colonie à deux doigts de leur perte.

120.—Le général anglais Burgoyne qui arriva au printemps de 1776 avec des renforts, força les américains à reprendre la route de leur pays, en laissant

derrière eux leur artillerie, leurs bagages et leurs munitions. Ils brûlèrent en passant les forts de Chambly et de St-Jean. Les américains furent encore battus en 1776 près de St-Frédéric, sur le lac Champlain ; mais en 1777, Burgoyne s'étant avancé imprudemment sur le territoire américain, fut cerné à Saratoga et obligé de déposer les armes avec son armée.

HALDIMAND, ADMINISTRATEUR, 1778-1785.

121.—Le Conseil Législatif, dont un tiers seulement était des Canadiens, avait commencé sous Carleton à passer des mesures fort impopulaires pour les habitants, surtout en ce qui regarde la milice. Tous étaient adstreints au service militaire pour un temps indéterminé, et pendant ce temps, ceux qui demeuraient au pays, étaient forcés de cultiver les terres de leurs voisins. Haldimand ajouta encore à toutes ces rigueurs, multipliant les corvées, et sur le moindre soupçon, faisant emprisonner les citoyens sans distinction d'innocent ou de coupable.

122.—Bien que les Canadiens en général fussent demeurés simples spectateurs de la lutte gigantesque qui se poursuivait entre les colonies anglaises et leur mère-patrie, le gouverneur ombrageux ne voyait partout que des révoltés. Sur le plus léger soupçon, les Canadiens étaient jetés en prison sans qu'ils sussent souvent pourquoi. Ce fut à un tel point que le couvent des Pères Récollets et les vaisseaux dans la rade furent convertis en lieux de détention. Le secret des lettres était violé, et les corvées multipliées devinrent le fléau des campagnes. Aussi l'administration de Haldimand est-elle notée dans l'histoire

comme la plus odieuse et la plus tyrannique qu'ait connue le Canada.

123.—Le traité de Versailles vint en 1783 reconnaître l'indépendance des Etats-Unis, en cédant aux américains tout ce qui, après la conquête, avait été impolitiquement détaché du Canada.

En 1784, Mgr d'Esglis, premier évêque Canadien, fut appelé à remplacer Mgr Briand.

Plus de 15,000 royalistes qui ne voulaient pas du gouvernement républicain, émigrèrent des Etats-Unis pour vivre sous le gouvernement britannique, et se répandirent au Haut-Canada, au Nouveau-Brunswick et à la Nouvelle-Ecosse. Quelques uns se fixèrent aussi dans le Bas-Canada, comme ceux qui formèrent la paroisse de Douglastown dans la baie de Gaspé, etc.

HAMILTON, ADMINISTRATEUR, 1785.
HOPE, " 1785.

124.—L'Angleterre redoutant les conséquences du gouvernement despotique ou plutôt tyrannique de Haldimand, le rappela en 1785, et nomma pour le remplacer le général Carleton, qui venait d'être élevé à la pairie sous le nom de Lord Dorchester, et qui avait déjà administré le Canada de 1766 à 1778. Comme il ne put se rendre à son poste qu'en 1786, Hamilton et peu après le Colonel Hope furent nommés administrateurs en attendant. Ce fut sous l'administration d'Hamilton qu'on octroya à la colonie la loi de l'*Habeas Corpus*, qui donne à un prisonnier le droit de se faire élargir en donnant caution.

En 1787, le Prince William Henry, qui fut plus tard Guillaume IV, visita le Canada et donna son nom au bourg de Sorel ; mais l'ancien nom a prévalu, malgré le désir des bureaucrates d'anglifier totalement notre Province.

Lord Dorchester, 1786-1796.

125.—Lord Dorchester, en revenant au Canada, trouva la colonie dans un grand malaise, par suite de la constitution de 1774, qui était insuffisante à donner satisfaction aux colons. Tous les ans, ce n'était que plaintes et récriminations qu'on envoyait en Angleterre, et auxquelles, le plus souvent, la métropole ne savait quelles réponses faire. Le grand politique Pitt crut y trouver un remède en proposant un gouvernement constitutionnel ; ce qui fut accepté.

En 1788, Mgr Hubert fut nommé évêque pour remplacer Mgr d'Esglis, que ses infirmités rendaient incapable de s'acquitter des devoirs de sa charge.

CINQUIEME EPOQUE.

Depuis l'octroi de la Constitution en 1791, *jusqu'à l'Union des deux Canadas, en* 1840. *Durée* 49 *ans.*

126.—La nouvelle Constitution était encore bien imparfaite, puisqu'elle ne reconnaissait pas la responsabilité des ministres envers les chambres, cependant elle permettait aux colons de faire entendre et valoir leurs droits par des élus de leur choix, d'obtenir des lois pouvant remédier à une foule d'abus dont on avait eu jusque là si souvent à se plaindre, de régler l'éducation, l'octroi des terres, etc.

Elle divisait la colonie en deux sections, le Haut et le Bas-Canada, chacune devant avoir une Chambre d'Assemblée élective, composée de 50 membres, un Conseil Législatif de 15 membres nommés à vie par la Couronne, et un Conseil Exécutif de 11 membres choisis par le gouverneur.

127.—Le but de l'Angleterre en divisant ainsi la colonie en deux gouvernements, avait été de ne pas soumettre les anglais à la majorité française, dont la langue, la religion et des lois propres devaient être respectées, d'après les termes du traité de cession. Cependant, dès la première session de la nouvelle Chambre, les anglais voulurent dominer en commandant en maîtres. Trop généreux et trop confiants, les Canadiens, sur leurs 50 députés, avaient élus 16 de ceux qui jusque là s'étaient toujours montrés leurs adversaires, sinon leurs ennemis. Aussi, dès la première séance, les anglais voulurent-ils choisir un des leurs pour président, et interdire l'usage

de la langue française. Mais ils furent battus sur ces deux points ; M. Panet fut élu président, et il fut décidé que les procédés de la Chambre se feraient dans les deux langues. Les anglais se montraient bien là tels qu'ils se donnèrent constamment dans la suite, réclamant la part du lion, malgré leur infériorité numérique ; et les Canadiens, toujours trop généreux et trop confiants, cédant leurs droits lorsque si souvent ils auraient eu raison de les faire valoir et d'en exiger la reconnaissance.

IV.—Général Prescott, 1796-1799.

128.—Le Général Prescott succéda à Lord Dorchester en 1796. Esprit soupçonneux, il croyait voir partout poindre les idées révolutionnaires qui bouleversaient alors la France. Il mécontenta tout le monde, se mettant en lutte avec les fonctionnaires publics pour des réformes qu'il voulait introduire, et refusant aux catholiques l'établissement de nouvelles paroisses.

En 1797, Mgr Denaut fut nommé évêque pour remplacer Mgr Hubert.

Milnes, Administrateur, 1799-1805.
Dunn, " 1805-1811.

129.—Durant l'absence de Prescott qui était passé en Angleterre, Robert Shore Milnes fut nommé administrateur, et ce fut durant cette administration que le gouvernement s'empara des biens des Jésuites, malgré les protestations de la Chambre.

En 1805, parut le *Mercury*, et l'année suivante le

Canadien, destiné à la défense de nos institutions, de notre langue et de nos lois ; et de ce moment date la liberté de la presse.

Dunn, président du Conseil Exécutif, qui avait remplacé Milnes comme administrateur, fit exécuter, avec grand appareil militaire, en 1805, un nommé McLane qu'on accusa d'avoir voulu soulever les Canadiens en les entraînant à embrasser la cause républicaine en France.

V.—Sir James Craig, 1807-1811.

130.—Craig était bien digne de succéder aux Prescott et aux Haldimand ; il renchérit encore sur ceux-ci dans les vexations qu'il employa contre les Canadiens. Irrité de ce que la Chambre ne voulait pas seconder ses vues, il la dissout, emprisonne ses défenseurs, et nécessite un ordre de l'Angleterre pour lui faire sanctionner la mesure qui excluait les juges de son enceinte. Il voulut même s'arroger le droit de nommer aux cures en Canada ; mais il trouva dans Mgr Plessis, qui depuis 1806 occupait le siège épiscopal de Québec, un homme capable de défendre ses droits et de le consigner dans le cercle de ses attributions. Son despotisme valut à son administration le nom de " règne de la terreur."

VI.—Sir Georges Prévost, 1811-1815.

131.—Après les Haldimand, les Craig, etc., il était temps que l'Angleterre envoyât un gouverneur capable de rendre justice aux légitimes aspirations des Canadiens, et de gagner leur confiance, car en outre

des dissentions intérieures qui paralysaient les progrès de la colonie, elle était encore menacée à l'extérieur par les américains qui, de nouveau en guerre avec l'Angleterre, convoitaient sa possession. L'Angleterre en lutte contre Napoléon tenait bloqués tous les ports de la France, et prétendait, en conséquence, contrôler le commerce des nations neutres avec son ennemie. Les américains, vexés de ces mesures rigoureuses, déclarèrent la guerre à l'Angleterre, et portèrent d'abord leurs armes sur le Canada dont la capture leur paraissait assez facile. 1812, 1813 et 1814 furent témoins de nombreuses batailles sur notre territoire, dans lesquelles nos voisins eurent très souvent l'avantage, et se seraient définitivement rendus maîtres du Canada, sans la bravoure d'un héros canadien qui les arrêta dans leur marche.

132.—Le général Brock, gouverneur du Haut-Canada, emporta aux américains Michilimakinac et le Détroit en 1812. Blessé à mort à la bataille de Queenstown, sa troupe n'en força pas moins l'armée américaine à mettre bas les armes.

Dans le même temps, le général américain Deerborn marchant sur Montréal avec l'armée du nord, fut rencontré par le major de Salaberry à Lacolle. Deux détachements d'américains s'étant rejoints durant la nuit, se prirent pour ennemis, et se fusillèrent si bien que les Canadiens n'eurent qu'à les laisser faire pour jouir de leur défaite.

133.—La campagne de 1813 fut moins heureuse pour les armes anglaises. L'avantage que Proctor remporta sur les américains à Frenchtown, fut bien loin de compenser la perte des batailles de Put-in-Bay, de Moraviantown et de Toronto qui rendirent les américains maîtres de tout le Haut-Canada.

134.—Fiers de leurs succès, les américains réunissent leurs armées du centre et du nord pour marcher sur Montréal et Québec, et achever la conquête

du Canada. Wilkinson qui commandait la première, quoique battu à Chrystlers-Farm, n'en continuait pas moins sa route sur Montréal, lorsque la nouvelle de la déroute de l'armée du nord vint le décider à rebrousser chemin.

135.—Le général Hampton, à la tête de 7000 hommes, s'avançait du lac Champlain sur Montréal. De Salaberry, avec seulement 300 voltigeurs Canadiens, va à sa rencontre à Chateauguay ; il se retranche sur la rivière à l'endroit où devait passer l'armée américaine, et où des ravins et des arbres lui permettent de cacher à l'ennemi le petit nombre dont se composait sa troupe. Il reçoit les américains avec un feu si bien nourri, qu'il les force à reculer et à prendre honteusement la fuite.

136.—La victoire de Chateauguay, sans être très sanglante, eut l'effet d'une grande bataille. Elle détermina la retraite d'une armée de plus de 16,000 hommes, et fit échouer le plan d'invasion du Canada le mieux combiné qu'eussent encore imaginé les américains. C'en était fait de la conquête de notre territoire, si les américains n'eussent été arrêtés à Chateauguay.

137.—La campagne de 1814 fut marquée de succès variés de part et d'autre. Les anglais eurent l'avantage aux batailles de Lacolle, Oswego et Lundy's Lane ; et de leur côté, les américains l'emportèrent à Chippewa, au Fort Erie et à Plattsburg ; si bien qu'à la fin de la saison, les belligérants demeuraient à peu près dans la même position. Mais les troubles de l'Europe étant apaisés, l'Angleterre pouvait disposer de toutes ses troupes et surtout de sa puissante marine ; aussi les Etats-Unis acceptèrent-ils volontiers la paix que vint sceller au mois de décembre le traité de Gand.

138.—Aussitôt la paix conclue, Prévost assembla la Chambre qu'il n'avait pu réunir les deux années

précédentes, par suite des guerres où l'on se trouvait engagé. La Chambre vota une adresse au gouverneur pour le féliciter sur la sagesse de son gouvernement. Prévost avait les sympathies de tous et surtout des Canadiens, cependant il fut peu après obligé de se rendre en Angleterre pour se défendre contre le Commodore Yeo, qui lui attribuait ses défaites sur les lacs. Prévost mourut peu de temps après son arrivée en Angleterre.

Drummond, Administrateur, 1815-1816.

Le général Drummond qui le remplaça durant son absence, distribua des récompenses aux militaires qui s'étaient distingués dans les dernières guerres.

VII.—Sir John Sherbrooke, 1816-1818.

139.—Homme prudent et modéré, Sherbrooke voulut rendre justice aux Canadiens. Il fit reconnaître officiellement par l'Angleterre le titre d'Evêque de Québec et appela Mgr Plessis à siéger au Conseil Législatif.

La question des subsides que la Chambre voulait contrôler et dont le gouvernement exécutif voulait disposer à son gré, comme il l'avait fait depuis la conquête, amena des dissentions plus vives que jamais. Devant ces difficultés, Sherbrooke demanda et obtint son rappel.

VIII.—Duc de Richmond, 1818-1819.

140.—Grand Seigneur ruiné, ci-devant gouverneur de l'Irlande, le Duc de Richmond vint en 1818 remplacer Sherbrooke, dans l'espoir de refaire une fortune qu'il avait dissipée dans le luxe et les extravagances. Son administration, quoique de courte durée, rappela les mauvais jours des Craig et des Haldimand. Il voulut de suite augmenter d'un cinquième les dépenses de la liste civile sur celle des années précédentes, et adressa à la Chambre les reproches les plus injustes par ce qu'elle ne voulait pas se rendre à ses exigences.

141.—En 1819, Québec fut érigé en métropole ecclésiastique, ayant pour suffragants les sièges de Kingston et du Nouveau Brunswick, mais ce ne fut que 30 ans plus tard que les archevêques de Québec furent reconnus officiellement comme tels.

Richmond mourut de la rage à Kingston, ayant été mordu par un renard dans une chasse faite dans les environs.

IX.—Comte de Dalhousie, 1820-1823.

142.—Dalhousie, en 1820, vint remplaeer le duc de Richmond. Muni, comme tous ses prédécesseurs, d'instructions en opposition formelle avec les justes droits que réclamaient les Canadiens, il se rendit impossible en blessant ainsi la justice.

Français et catholique était une note résonnant mal aux oreilles des fanatiques protestants, qui croyaient pouvoir toujours traiter les Canadiens en vaincus. Dès 1822, on forma le projet de réunir les deux Canadas, afin de noyer les Canadiens dans l'élément anglais. Grand fut l'émoi dans la colonie, lors-

qu'on apprit que la question était soumise aux Chambres anglaises. MM. Papineau et Neilson furent chargés d'aller combattre la mesure en Angleterre, appuyés par une pétition portant plus de 60,000 signatures. Et la mesure fut écartée.

143.—Mais la question des subsides était toujours la pierre d'achoppement sur laquelle les gouverneurs venaient se heurter ; la Chambre prétendant avoir seule le droit de voter les sommes nécessaires pour le service public, et le Conseil Exécutif, de son côté, ne voulant pas reconnaître son contrôle. Cette brûlante question, qui fut si souvent le sujet de violents débats dans les Chambres, et une cause d'agitation parmi le peuple, fut soulevée plus vive que jamais en 1827, pour se continuer jusqu'en 1837, où elle reçut une solution sur les champs de bataille.

Sir Francis Burton, nommé administrateur pendant un voyage de Dalhousie en Angleterre, avait permis à la Chambre de voter les subsides par chapitres non détaillés. A son retour, le gouverneur refusa de sanctionner cette mesure et dissout la Chambre. Le pays se trouva dans une agitation extrême. Mais les nouvelles élections ramenèrent la même majorité à la Chambre. Le gouverneur refusa de reconnaître Papineau comme orateur après le choix de la Chambre. Celle-ci tint bon, et le gouverneur la dissout de nouveau. MM. Neilson, Viger et Cuvillier furent chargés d'aller porter les plaintes de la Chambre contre le gouverneur, avec une pétition portant plus de 80,000 signatures ; et Dalhousie fut rappelé.

KEMPT, ADMINISTRATEUR, 1828-1830.

144.—Sir James Kempt, qui remplaça Dalhousie comme administrateur en 1825, permit à la Chambre de voter les subsides comme elle l'entendrait, sauf le salaire du gouverneur et celui des juges. La Chambre en profita pour voter une foule d'améliorations, pour le service public.

X.—LORD AYLMER, 1830-1835.

145.—Lord Aylmer vint en 1830 remplacer Sir James Kempt. Aylmer était un esprit conciliant, qui voulut rendre justice aux Canadiens. Il offrit de la part de l'Angleterre d'abandonner le contrôle des deniers publics, sauf le domaine de la Couronne et une liste civile de £19,000. Malheureusement les Canadiens irrités par les injustices et les vexations auxquelles ils avaient été en butte, et excités par un parti de jeunes membres de la Chambre à la tête desquels se montrait surtout Papineau, refusèrent ces offres, et l'agitation et le mécontentement allèrent toujours croissant. Dans une élection qui eut lieu en 1832, à Montréal, les troupes anglaises tirèrent sur la foule et tuèrent trois Canadiens.

La même année, le choléra asiatique se montra pour la première fois en Canada, répandant partout la terreur et la mort. Pas moins de 3,000 personnes succombèrent à Québec. Il se remontra encore en 1834, mais avec un peu moins d'intensité.

146.—La population, excitée par les harangues incendiaires de Papineau et de ses acolythes, s'empressa de signer les 92 résolutions, qui étaient un mémoire à la métropole dans lequel les Canadiens exposaient leurs plaintes rangées en 92 articles.

C'est alors que Neilson, Cuvillier et Quesnel, effrayés des conséquences que pouvaient entraîner ces 92 résolutions, se séparèrent de Papineau et de son parti. Peu de temps après Aylmer fut rappelé.

XI.—Lord Gosford, 1835-1838.

147.—Lord Gosford arriva en 1835, pour remplacer Aylmer, et tenir une enquête sur les affaires du pays avec deux adjoints qu'on lui avait donnés. Il s'efforça d'apaiser les mécontents, mais malheureusement le rapport de la commission dont il était chargé fut contre ce que les Canadiens demandaient avec tant d'instance. Du moment que ce rapport fut connu, l'agitation redoubla d'intensité. Des orateurs se répandirent dans les campagnes pour soulever le peuple, des sociétés secrètes furent formées pour se porter à la révolte, et dans le district de Montréal, on se prépara à la résistance par les armes.

Le 5 mai 1836, le diocèse de Montréal fut canoniquement érigé avec Mgr Lartigue pour premier titulaire. Mgr Lartigue, jusqu'à cette date, n'avait été que le coadjuteur de l'évêque de Québec.

148.—Le 7 novembre 1837, des troubles éclatèrent à Montréal entre les *Fils de la liberté* et les *Constitutionnels*. Gosford effrayé des proportions que prenait l'insurrection, fit venir des troupes du Nouveau-Brunswick et arma 600 volontaires. C'est alors que Mgr Lartigue, évêque de Montréal, publia un mandement pour calmer les esprits. Docile aux avis de ses pasteurs, la masse du peuple demeurait indifférente ou hostile du mouvement révolutionnaire.

149.—Dans le cours du même mois de novembre un détachement de cavalerie anglaise fut mis en déroute par les insurgés à Chambly. A St-Denis, le

colonel Gore fut pris et plus de 300 de ses soldats tués. Quelques jours plus tard, les insurgés furent taillés en pièce à St-Charles, par le colonel Wetherall. Sans discipline, sans armes pour un bon nombre, les insurgés se défendirent avec un courage désespéré pendant plus de six heures, la plupart préférant vendre chèrement leur vie que de tomber vivants entre les mains des vainqueurs. Près de 100 Canadiens perdirent la vie dans ce combat.

Ce fut alors qu'on proclama la loi martiale dans le district de Montréal, bien que la masse du peuple protestât de sa fidélité à l'Angleterre et manifestât son désaveu de la révolte.

La révolte comprimée dans le sud, il fallait aussi l'arrêter dans le nord ; Sir John Colborne, surnommé le *Vieux Brulôt*, fut envoyé à St-Eustache, où l'intrépide Dr Chenier s'était retranché avec près de 250 insurgés. Le village fut cerné, réduit en cendres, y compris l'église et le couvent, et le Dr Chénier fut tué avec presque tous ceux qui avaient pris les armes avec lui.

150.—Dans le même temps, le Haut-Canada s'agitait aussi, et levait l'étendant de la révolte. McKenzie, qui était à la tête du mouvement, après avoir été défait à Toronto, s'était refugié dans Navy-Island, au dessus de la chute de Niagara, et là, aidé par les américains, il tenait tête aux anglais, qui, à la fin, parvinrent à le déloger et à anéantir son camp retranché.

151.—L'Angleterre suspendit alors la constitution de 1791, et ordonna à Colborne qui avait remplacé temporairement Gosford, de former un Conseil Spécial pour l'expédition des affaires les plus pressantes ; ce Conseil se composait de 22 membres dont 11 Canadiens.

152.—Ce fut en cette même année, 1837, que les Frères des Ecoles Chrétiennes vinrent s'établirent à

Montréal, pour se répandre de là dans toute la Province, en donnant partout le merveilleux spectacle d'un dévouement sans bornes et d'une charité héroïque dans l'instruction qu'ils donnent gratuitement à tous les enfants sans distinction.

XII.—Lord Durham, 1838.

153.—Lord Durham fut envoyé en 1838 pour remplacer Gosford. Il profita du couronnement de la reine Victoria pour gracier les révoltés dont les prisons étaient remplies. Il n'en excepta que 24, qui furent exilés aux Bermudes. Chargé de faire un rapport sur les moyens les plus propres à assurer le progrès de la colonie, il concéda tous les griefs dont la Chambre se plaignait depuis longtemps ; mais conclut finalement à l'anglification complète de tout le Bas-Canada. Blessé de ce que la métropole avait blâmé sa conduite au sujet de l'amnistie, il passa en Angleterre, laissant l'administration aux mains de Colborne.

XIII.—Lord Seaton, 1838-1839.

154.—Colborne, élevé à la pairie sous le nom de Lord Seaton, remplaça Durham dans l'automne de 1838.

Nelson, le héros de St-Denis, aidé de réfugiés américains, s'était emparé de Napierville ; d'autres soulèvements sans importance avaient eu lieu aussi à Terrebonne, Chateauguay, Varennes, etc. Colborne marcha contre eux avec une armée de 8,000 hommes. Mais ne rencontrant d'ennemis nulle part, il prome-

na, avec une fureur insensée, le fer et le feu au milieu de campagnes paisibles. Il proclama la loi martiale, fit arrêter tous les suspects et en emplit les prisons. Il fit ensuite passer tous ces prisonniers devant des cours martiales ; 89 furent condamnés à mort et 47 à la déportation avec leurs biens confisqués. Treize montèrent sur l'échafaud, victimes d'un zèle plus généreux qu'éclairé. Et c'est ainsi que le Vieux-Brulot put changer son nom en celui de *bourreau.* Aussi, ces violences injustifiables furent-elles condamnées et dans tout le Canada et en Angleterre.

155.—Cependant l'Angleterre crut avoir trouvé un moyen de terminer toutes les difficultés, en adoptant le plan de Lord Durham, qui tendait surtout à l'anglification du Bas-Canada. Malgré l'opposition du duc de Wellington et de Lord Gosford, elle proclama l'union législative du Bas et du Haut-Canada, avec 42 représentants pour chaque Province ; abolissant l'usage de la langue française et obligeant le Bas-Canada à satisfaire pour le Haut qui touchait presque à la banqueroute, ayant une dette de plus de $6,000,000, lorsque les finances du Bas s'équilibraient à peu près. En vain des pétitions nombreuses à la tête desquelles les évêques et le clergé se placèrent, furent-elles envoyées en Angleterre contre cette mesure, elle fut sanctionnée le 23 juillet 1840.

156.—Les principales dispositions de l'acte d'Union étaient les suivantes. Les deux Canadas n'auraient qu'un seul et même parlement. La Chambre se composerait de 84 membres, dont 42 pour le Bas et 42 pour le Haut-Canada. La langue anglaise seule serait la langue officielle. Le Conseil Exécutif se composerait de membres responsables à la Chambre, c'est-à-dire possédant la confiance de sa majorité. La Chambre aurait le contrôle du revenu public dans toutes ses branches, etc.

SEPTIEME EPOQUE.

Depuis l'Union des Canadas en 1840, *jusqu'à la Confédération en* 1867. *Durée* 27 *ans.*

XIV.—Lord Sydenham, 1839-1841.

157.—La constitution de 1791, pour ne pas assujétir les anglais aux colons français, alors beaucoup plus nombreux, avait divisé la colonie en deux provinces ; celle de 1840, pour noyer l'élément français dans l'élément anglais devenu le plus nombreux, réunit les deux provinces en un seul gouvernement. Mais un principe était consacré dans la nouvelle constitution qui devait être la sauvegarde de la nationalité canadienne-française et de ses institutions ; ce principe, c'était le gouvernement responsable, en vertu duquel les ministres de la Couronne ne peuvent occuper leurs charges qu'autant qu'ils ont la confiance de la Chambre. La nouvelle constitution reconnaissait aussi aux députés le droit de contrôler le revenu public dans toutes ses branches, et d'avoir la haute-main sur toutes les dépenses publiques.

158.—Ce fut Lord Sydenham qui fut chargé de venir appliquer la nouvelle constitution. Il arriva dans l'automne de 1839. Il ne lui fut pas difficile d'avoir l'assentiment du Conseil Spécial pour la nouvelle mesure ; le Conseil consentit même à se charger de la dette du Haut-Canada. La législature de cette dernière Province ayant ainsi tout à gagner en se libérant de sa dette, accepta aussi l'union projetée.

159.—L'Union des deux Provinces fut proclamée en Canada en février 1841, et le premier parlement uni s'assembla à Kinston en juin de la même année. On jeta, dès cette première session, les bases de nos institutions civiles les plus importantes : l'éducation populaire, le système municipal, le cours monétaire, le revenu des douanes, etc.

160.—Lord Sydenham mourut en septembre de la même année (1841), des suites d'une chute de cheval. Il emporta dans la tombe les regrets universels, car bien que sa politique ne fût pas toujours agréable à tout le monde, on reconnut en lui un esprit droit, disposé à rendre justice à tous les partis.

161.—Ce fut en 1841 que les Pères Oblats arrivèrent à Montréal, et que Mgr Bourget succéda à Mgr Lartigue sur le siège épiscopal de cette ville.

XV.—Sir Charles Bagot, 1842-1843.

162.—Comme il arrive dans tous les gouvernements représentatifs, une opposition n'avait pas manqué de surgir dès l'ouverture du premier parlement. Les membres de cette opposition avaient pris le nom de *réformistes* ou parti de la réforme, pour combattre les torys qui occupaient le pouvoir. Les premiers voulaient l'application franche et libérale de la constitution, tandis que les seconds s'occupaient plus de flatter le pouvoir et de garder leurs portefeuilles, que de veiller aux véritables intérêts du pays. C'est ainsi que Sir Charles Bagot trouva la Chambre divisée lorsqu'il vint remplacer Sydenham en 1842. Bagot, en homme sage et prudent, appela dans ses conseils les chefs de la réforme, qui avaient pour eux l'avantage du nombre, des talents, et celui des principes. Robert Baldwin pour le Haut-

Canada, et Hypolite Lafontaine pour le Bas, deux hommes également remarquables par leurs talents et leur patriotisme, furent appelés à former un nouveau gouvernement. Ce sont eux qui ont su placer le gouvernement responsable dans le véritable rouage de sa pratique bien entendue.

163.—Bagot avait demandé son rappel pour raisons de santé, mais la mort vint le surprendre avant qu'il pût même opérer son départ. Homme probe et droit, il s'était gagné l'affection de tous, surtout des Canadiens. C'est lui qui avait placé le Dr Meilleur à la tête du bureau de l'Education et nommé juge en chef M. Vallières de Saint-Réal.

164.—C'est en 1842 que les Jésuites revinrent en Canada, tout près d'un siècle après leur disparition. Ce fut aussi dans la même année que les Sœurs du Sacré-Cœur vinrent y fonder un établissement.

XVI.—Sir Charles Metcalfe, 1843-1845.

165.—Sir Charles Metcalfe, fut choisi pour remplacer Bagot. Ayant déjà gouverné autocratiquement la Jamaïque et les Indes, il ne sut pas comprendre les droits et privilèges du gouvernement responsable; aussi il n'y avait encore que quelques mois qu'il était dans le pays, qu'il était en guerre ouverte avec ses ministres. Il prétendait nommer aux emplois civils sans les consulter; de même aussi il ne voulait pas sanctionner un bill que les ministres avaient fait passer au sujet des sociétés secrètes. Les ministres de leur côté tenant à leurs prérogatives, crurent devoir plutôt donner leur résignation, que de sanctionner une violation évidente de leurs droits. La résignation du ministère Lafontaine-Baldwin fut acceptée, et le gouverneur, contre

toute raison, administra seul, sans aucun ministère, pendant plus de neuf mois. Il forma à la fin le ministère Viger-Draper, et de nouvelles élections vinrent donner la confirmation à son injuste politique.

166.—C'est en 1843 que prit naissance à Longueil, l'institution des Sœurs des SS. Noms de Jésus et de Marie, dont Mademoiselle Durocher fut la pierre fondamentale. Cette communauté, après les épreuves qui mirent même son existence en danger, a pu surmonter les faiblesses du jeune âge, et jouit aujourd'hui d'une telle prospérité, que l'éducation de premier ordre qu'elle donne est non seulement recherchée et appréciée dans le pays, mais qu'elle est encore hautement prisée aux Etats-Unis où elle compte plusieurs établissements florissants.

167.—En 1844, le siège du gouvernement fut ramené de Kingston à Montréal, Metcalfe, pour faire oublier son autocratie, obtint la même année, le retour des exilés politiques. Mais un chancre qui lui dévorait la figure le força bientôt à demander son rappel, et il mourut quelques mois après son retour en Angleterre.

C'est en 1844, que Mgr Signay remplaça comme évêque de Québec Mgr Panet, qui avait succédé à Mgr Plessis en 1825.

XVII.—Lord Cathcart, 1845-1847.

168.—Le commandant des forces militaire en Canada, Lord Cathcart, fut appelé à remplacer Metcalfe. Ce militaire peu habitué aux rouages politiques, sut cependant, mieux que son prédecesseur, comprendre les exigences du système responsable. Il laissa ses ministres gouverner comme ils l'entendaient. Ce fut

sous son administration que l'usage de la langue française fut rétabli dans les procédés législatifs.

169.—En 1846, fut fondé par M. Joliette, le collège que dirige dans cette ville les Clercs de S. Viateur.

XVIII.—Lord Elgin, 1847-1854.

170.—Homme de qualité supérieure et de talents variés, Lord Elgin, qui remplaça Cathcart en 1847, s'identifia avec les intérêts du Canada, et fit faire à la colonie un pas immense dans la voie du progrès. Le télégraphe électrique, le Grand-Tronc, la complétion de nos canaux, l'établissement de phares nombreux sur le St-Laurent, les timbres postaux à cinq centins, et plusieurs autres importantes améliorations prirent naissance sous son administration.

171.—L'émigration, en 1847, nous amena des milliers d'Irlandais que la misère et la maladie chassaient de leurs pays. Epuisés par les privations et rongés par la fièvre, c'est par centaines chaque jour que la mort moissonnait ces malheureux dès leur arrivée dans le pays. Plus de dix-sept prêtres et autant de religieuses furent victimes de leur charité en allant offrir à ces affligés, dans nos lazarets, les secours de l'âme et du corps.

172.—En 1849, le gouverneur ayant sanctionné un bill de la législature pour indemniser les Bas-Canadiens des pertes qu'ils avaient faites lors de l'insurrection de 1837-1838, les anglais en furent tellement exaspérés, qu'ils insultèrent le gouverneur dans les rues de Montréal et incendièrent les bâtisses du Parlement. Il fut décidé à la suite, que le parlement siègerait alternativement à Toronto et à Québec.

173.—Mgr Turgeon remplaça en 1851 Mgr Signay comme archevêque de Québec, et l'année suivante,

s'ouvrit le premier Concile Provincial, dans lequel on décréta la formation de deux nouveaux évêchés, ceux des Trois-Rivières et de St-Hyacinthe, qui furent tous deux canoniquement érigés en 1852, le premier avec Mgr Cooke pour premier évêque, et le second avec Mgr Prince, ci-devant coadjuteur de l'évêque de Montréal.

174.—En 1853, le nombre des représentants fut porté à 130, 65 pour chaque province. La même année nous amena la visite de Mgr Bedini, nonce du Pape au Brézil. C'était la première fois qu'un membre de la cour papale visitait le Canada. Dans le même temps se montrait aussi l'apostat Gavazzi, qu'accueillirent les protestants, et dont les prédications causèrent certains troubles à Québec et à Montréal.

175.—La même année vit surgir deux nouvelles institutions religieuses pour l'éducation des jeunes filles ; celle des Sœurs de l'Assomption, formée à S. Gregoire, district des Trois-Rivières, et celle des Sœurs de Ste Anne, formée à Lachine. Toutes deux ne connurent pas, pour ainsi dire, les faiblesses du jeune âge, et prirent leur essor presque à leur naissance, pour rivaliser avec leurs dévancières en sacrifices et en dévouement pour l'éducation des enfants du peuple.

176.—C'est en 1854 que la Chambre passa le bill abolissant les droits seigneuriaux ; les droits des lods et ventes étant payés aux seigneurs par le gouvernement, et chaque propriétaire demeurant libre de racheter aussi la rente annuelle qu'il lui restait à payer. Un traité de réciprocité avec les Etats-Unis vint aussi, la même année, donner une nouvelle impulsion au commerce avec nos voisins.

C'est en 1854 qu'eut lieu l'inauguration de l'Université Laval.

XIX.—Sir Edmund Head, 1854-1861.

177.—Sir Edmund Head remplaça Lord Elgin dans l'automne de 1854. Ce gouverneur, sans être dépourvu de capacité, ne laissa pas d'aussi agréables souvenirs que son prédécesseur, bien qu'il sût respecter les droits du gouvernement constitutionnel. Il appela comme premier ministre Sir Etienne Taché, que Cartier remplaça trois ans après avec Sir John McDonald qui est encore aujourd'hui à la tête du gouvernement.

178.—En 1855, la corvette française *La Capricieuse* vint mouiller dans la rade de Québec. C'était le premier vaisseau de guerre français qui visitait le Canada depuis la conquête. C'est en présence des officiers de cette corvette qu'on inaugura le monument des braves, sur le chemin Ste-Foye, à l'endroit même où le chevalier de Lévis battit les anglais en 1760.

179.—En 1856, un changement notable vint modifier la forme de notre gouvernement, en rendant le Conseil Législatif électif.

Comme on reconnut bientôt qu'un gouvernement ambulant, tel qu'on le pratiquait depuis près de dix ans, entraînait une foule d'inconvénients, sur la pétition de la Chambre, la Reine fut priée de choisir une capitale unique ; et son choix s'arrêta sur Ottawa.

C'est en 1857 qu'eut lieu l'inauguration de nos Ecoles Normales, qui n'ont pas peu servi à favoriser le mouvement éducationnel dans notre Province.

180.—En 1860, le Prince de Galles visita le Canada et fut partout accueilli par des fêtes brillantes. On profita de sa présence pour faire l'inauguration du pont Victoria et pour la pose de la première pierre des bâtisses du Parlement à Ottawa. Le pont Victoria est le plus grand des ponts qui existent au monde, mesurant 7,911 pieds ; celui de Brooklyn, qui vient ensuite, n'en ayant que 5,478, ou 2,433 de moins.

XX.—Vicomte Monck, 1861-1867.

181.—En 1861, le Vicomte Monck vint remplacer Sir Edmund Head. Un moment le pays fut menacé d'une guerre avec les Etats-Unis, par suite de l'arrestation à bord d'un vaisseau anglais, par les autorités de Washington, de deux émissaires, Mason & Slidell, que les Etats du Sud, alors en insurrection contre le Nord, envoyaient en Europe dans le but de s'assurer des sympathies en faveur de leur cause. On organisa des milices, des bataillons de volontaires furent formés pour se tenir prêts à toute éventualité. Mais si ces mouvements militaires ne servirent pas alors, ils furent grandement utiles plus tard, en 1866 et 1870, pour repousser les féniens. Ceux-ci étaient des irlandais qui, aidés par des américains mécontents des sympathies que les Canadiens avaient montrées pour les Etats du Sud, voulaient soustraire l'Irlande à la domination de l'Angleterre et s'emparer du Canada.

182.—Un antagonisme entre les populations du Haut et du Bas-Canada allant toujours croissant, en vint à rendre le gouvernement à peu près impossible. Il fallut songer à un autre mode d'administrer la colonie. C'est alors qu'on recourut à l'idée d'une confédération des diverses provinces, tel que Lord Durham l'avait suggéré plus de 30 ans auparavant. Le projet, après avoir été longuement débattu, fut définitivement adopté, et proclamé en 1867.

Les quatre provinces qui suivent formèrent seules au début, cette Confédération : 1° Ontario (Haut-Canada) ; 2° Québec (Bas-Canada) ; 3° le Nouveau-Brunswick, et 4° la Nouvelle-Ecosse. L'Ile du Prince-Edouard, Manitoba et la Colombie n'entrèrent que plus tard dans la Confédération.

SEPTIEME EPOQUE.

Depuis la Confédération des Provinces en 1867.

183.—D'après l'Acte de 1867, toutes les Provinces formant la Confédération de la Puissance du Canada, doivent être régies par un Gouverneur Général, assisté de deux Chambres, savoir : le Sénat, comprenant 72-78 membres nommés à vie par le Gouverneur en Conseil, et la Chambre des Communes, dont les députés sont élus par le peuple. Les ministres sont responsables aux Chambres des actes de leur administration et ne peuvent conserver leurs offices sans posséder la confiance de la majorité.

Le nombre des députés dans la Chambre des Communes sera de 65 pour la Province de Québec, et pour chaque autre Province, proportionné au chiffre de sa population, comme le nombre 65 le sera pour la population de Québec. La durée du mandat des députés sera de 5 ans.

184.—Chaque Province sera régie par un Lieutenant-Gouverneur assisté d'une Chambre unique, ou d'une Chambre élective, et d'un Conseil Législatif nommé par le Lieutenant-Gouverneur en Conseil.

185.—Appartiendra exclusivement au gouvernement Fédéral : la régie de la dette publique, des douanes, des postes, de la milice, des pêcheries, de la navigation, du cours monétaire, des banques, etc., etc. ; et seront du ressort des gouvernements Provinciaux : l'éducation, les municipalités, les terres publiques, les travaux publics locaux, l'administration de la justice, l'entretien des hôpitaux, etc., etc.

Mgr Baillargeon succède, en 1867, à Mgr Signay comme évêque de Québec, et est lui-même remplacé par Mgr Taschereau en 1870. Mgr Taschereau est le 17e évêque de Québec depuis l'érection du siège.

186.—Sir John Young, plus tard Lord Lisgar, fut le premier gouverneur général depuis l'Union des Provinces. Il ouvrit le premier Parlement en 1868, avant à la tête de son gouvernement Sir John McDonald et Sir George Cartier. Il était bien juste que ceux qui avaient le plus contribué à former la Confédération, fussent les premiers à en faire fonctionner les rouages.

187.—A Lord Lisgar, succéda en 1872, Lord Dufferin, homme d'état de très haute capacité qui sut mériter l'estime de tous en Canada.

En 1878, le Marquis de Lorne, époux de la Princesse Louise, fille de Sa Majesté la Reine Victoria, remplaça Lord Dufferin. Enfin, en 1883, Lord Landsdowne succéda au Marquis de Lorne.

PROVINCE DE QUÉBEC.

I.—Sir Narcisse Fortunat Belleau, 1868-1873.

188.—Sir N. F. Belleau fut le premier Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, sous la Confédération. En lui se renouait la chaîne des gouverneurs francais qui ont siégé à Québec, interrompue à la conquête dans la personne de M. de Vaudreuil-Cavagnal. Malgré les vexations sans nombre dont on avait usé contre la nationalité canadienne-française, quel pas immense elle avait fait depuis la conquête ! De 70,000 âmes dont elle se composait alors, elle en compte aujourd'hui, après un peu plus d'un siècle, plus d'un million. Et sa force, sa valeur morale est encore plus considérable que la proportion de son nombre. Noyée dans le sang saxon de la Confédération, dont elle forme à peine le quart, on est forcé de compter avec elle. Ses lois, ses institutions, sa religion, sa langue, s'imposent à l'attention de tous et commandent un respect auquel on

est forcément adstreint de se soumettre. Ajoutons que si des divisions intestines ne venaient pas souvent paralyser ses forces, elle se montrerait encore autrement puissante.

M. Belleau confia à M. Chauveau le soin de former un ministère qui pût commander la confiance de la Chambre.

II.—Honorable R. E. Caron, 1873-1877.

189.—Dès la première session du Parlement en 1868, une opposition se forma dans la Chambre, comme la chose est inévitable dans tout gouvernement constitutionnel. M. Joly, fut reconnu comme chef de cette opposition, qui prit le titre de *libérale*, et qui représentait la nuance *grit* du parlement des Canadas unis.

190.—En 1873, l'Honorable René Edouard Caron, alors Juge de la Cour Supérieure, et qui avant de monter sur le banc avait joué un rôle important dans la politique, fut appelé à remplacer M. Belleau, et M. Gédéon Ouimet prit la place comme premier ministre, de M. Chauveau, qui fut nommé Président du Sénat à Ottawa. M. Charles B. de Boucherville, remplaça M. Ouimet, comme premier ministre, en 1874.

191.—La mort vint interrompre la carrière de M. Caron avant l'expiration de son terme d'office. Homme intègre, de conduite irréprochable, il emporta dans la tombe l'estime de tous et l'affection de ses nombreux amis.

C'est en 1874 que fut érigé le diocèse de Sherbrooke, avec Mgr A. Racine, pour premier titulaire. Quatre ans plus tard, Mgr D. Racine devenait le premier évêque du nouveau diocèse de Chicoutimi. Le diocèse de Rimouski avait été érigé en 1867, avec Mgr Langevin pour premier évêque.

III.—Honorable Luc Letellier de St-Just, 1877-1879.

192.—Les libéraux étant au pouvoir à Ottawa lors de la mort de M. Caron, M. Letellier, l'un des ministres fédéraux, fut nommé Lieutenant-Gouverneur, à la grande satisfaction du parti libéral avec lequel il avait toujours marché. Son règne ne fut pas de longue durée. Ayant destitué M. de Boucherville, qui avait la confiance de la Chambre, pour donner le pouvoir aux libéraux, il fut accusé auprès du gouvernement fédéral d'avoir ainsi violé les lois du gouvernement responsable, et destitué lui-même après de longs débats. Peu de mois après, la mort venait aussi le moissonner.

IV.—Honorable Théodore Robitaille, 1879-1884.

193.—Les conservateurs qui avaient repris le pouvoir à Ottawa, nommèrent l'Hon. Théodore Robitaille, qui avait déjà été ministre fédéral, au lieu et place de M. Letellier; et le ministère libéral créé par ce dernier ne pouvant plus commander la confiance de la Chambre, se retira pour faire place aux conservateurs qui revinrent au pouvoir avec M. Chapleau pour chef.

194.—Des divisions sérieuses s'étant produites au sein du parti conservateur, M. Chapleau passa au ministère fédéral en 1882, en laissant les rênes de l'administration à M. Mousseau, qui bientôt après fut aussi obligé de se retirer pour faire place à M. Ross, à peu près le seul capable de se former une majorité au milieu des dissentions qui divisaient les parties.

V.—Honorable L. Rodrigue Masson, 1884.

195.—En 1884, l'Honorable L. Rodrigue Masson fut appelé à remplacer, comme Lieutenant-Gouverneur, M. Robitaille dont le terme d'office était expiré.

QUESTIONNAIRE.

N. B.—Les chiffres à gauche indiquent les numéros d'ordre où l'on trouvera la réponse à la question posée. Lorsqu'il y a deux nombres, celui entre parenthèses () indique le numéro d'ordre du Programme des Examinateurs pour diplômes d'instituteur pour les écoles élémentaires.

1.—Qu'entend-on par époques en histoire ?
2.—Comment se divise l'histoire du Canada? En combien d'époques ?
3.—Par qui et en quelle année fut découverte l'Amérique ?
(1) 4.—Par qui le Canada fut-il découvert, et en quelle année ?
5.—De quelle manière Cartier prit-il possession des pays qu'il découvrit ?
6.—Combien de voyages Cartier fit-il au Canada ?
7.—Où hiverna Cartier à son deuxième voyage ?
8.—Où Cartier passa-t-il l'hiver à son troisième voyage ?
(2) 9.—Quelles étaient les principales nations qui habitaient le Canada lo squ'il fut découvert ?
10.—Quel était le caractère des sauvages au physique et au moral ?
(3) 11.—Quels furent les premiers essais de colonisation en Canada jusqu'à la fondation de Québec ?
12.—Où Roberval fixa-t-il sa résidence pour l'hiver qu'il passa au Canada ?
13.—Quels furent les successeurs de Roberval dans la Surintendance du Canada ?
14.—Par qui l'expédition qu'envoya de Chates fut-elle dirigée, et jusqu'où pénétra-t-elle ?
15.—Quelles sont les plus grandes figures de la 2e époque ?
16.—Quand Champlain arriva-t-il en Canada pour y fonder un établissement permanent ?
17.—En quel endroit Champlain jeta-t-il les bases de son établissement ?
18.—Avec quelles nations Champlain contracta-t-il alliance ?
(4) 19.—Quel fut le succès de la 1ère expédition de Champlain contre les Iroquois ?
(4) 20.—Quels succès Champlain remporta-t-il dans sa 2e et sa 3e excursion contre les Iroquois ?
(4) 21.—Quels lieux Champlain découvrit-il durant son séjour parmi les Hurons ?

22.—Quels furent les premiers religieux qui vinrent évangéliser le Canada ?
23.—Quel fut le premier cultivateur en Canada ?
24.—Quels furent les protecteurs de Champlain à la cour de France, après la mort de de Monts ?
25.—En quelle année fut bâti le Château St-Louis ?
(5) 26.—Qu'était la Compagnie des Cent-Associés ? quels étaient ses privilèges et ses obligations ?
27.—En quelle année Champlain amena-t-il sa femme en Canada ?
(6) 28.—Racontez la prise de Québec par les anglais en 1629 ?
(7) 29.—Combien de temps les anglais furent-ils maîtres du Canada, après la prise de Québec en 1629 ?
30.—Quels colons Champlain ramena-t-il avec lui en 1633 ?
31.—Quand furent fondées les missions huronnes ?
(8) 32.—Par qui fut fondée Trois-Rivières ?
33.—Quel choix Champlain avait-il fait de ses nouveaux colons ?
34.—Où était bâtie la chapelle de Notre-Dame-de-Recouvrance ?
35.—Par qui et en quelle année fut fondé le collège des Jésuites ?
(9) 36.—Quand mourut Champlain, et donnez un aperçu de ses qualités ?
37.—Qui succéda à Champlain dans le gouvernement du Canada ?
38.—Quand fut fondée la bourgade de Sillery ?
39.—Quand et par qui furent fondés l'Hôtel-Dieu de Québec et les Ursulines ?
40.—Dans quel but forma-t-on la Société-de-Montréal ?
(10) 41.—Quand et par qui fut fondée Montréal ?
42.—Dans quel but fut construit le fort Richelieu ?
43.—Racontez le martyre du Père Jogues ?
44.—Quelles étaient les obligations de la Compagnie-des-Habitants ?
45.—Quels furent les successeurs de Montmagny ?
46.—En quelle année les PP. Brébeuf, Lalemant, etc., souffrirent-ils le martyre ?
47.—Racontez le massacre de la bourgade St-Joseph ?
48.—Racontez le massacre des bourgades huronnes en 1649 ?
49.—Quels tourments fit-on endurer aux missionnaires ?
(11) 50.—Racontez la dispersion des Hurons par les Iroquois ?
51.—Quelles craintes les Iroquois inspiraient-ils aux colons ?

52.—Quelle fut la fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame ?
53.—Quel était le caractère de d'Argenson ?
(13) 54.—Quel fut le premier évêque de Québec ?
(12) 55.—Racontez la belle défense de Dollard contre les Iroquois ?
(14) 56.—Quels démêlés Mgr de Laval eut-il avec d'Avaugour ?
57.—Donnez un aperçu de la 3e époque de notre histoire ?
58.—Qui succéda à d'Avaugour comme gouverneur ?
(15) 59.—En quel année le Conseil-Souverain fut-il établi, et comment était-il composé ?
(16) 60.—Quels événements extraordinaires marquèrent l'année 1663 ?
61.—Comment mourut de Mésy.
(17) 62.—Quel est l'Intendant qui contribua surtout à faire faire des progrès à la colonie ? Racontez les principaux faits de son administration ?
63.—Quels forts fit bâtir de Tracy en 1665 ?
(18) 64.—Racontez la découverte du Mississipi ?
(19) 65.—Donnez un aperçu de l'administration de Frontenac ?
(20) 66.—Donnez un aperçu de l'administration de de la Barre ?
(21) 67.—Quel fut le succès de Denonville contre les Iroquois ?
(22) 68.—Racontez le massacre de Lachine ?
69.—Pourquoi Frontenac fut-il appelé une seconde fois à gouverner la colonie ?
(23) 70.—Quel fut le succès des trois expéditions de la Nouvelle-Angleterre, pour venger le massacre de Lachine ?
(24) 71.—Racontez le siège de Québec par Phipps ?
72.—Quels succès Phipps avait-il remportés en Acadie ?
73.—Quel fut le résultat de l'expédition de Frontenac contre les Iroquois ?
(25) 74.—Faites-nous connaître les principaux exploits de d'Iberville ?
75.—Comment considéra-t-on Frontenac à sa mort ?
(26) 76.—Quand fut conclu le premier traité de paix avec les Iroquois ?
(27) 77.—Quelles furent, de 1690 à 1711, les différentes tentatives des colonies anglaises pour envahir le Canada, et quel en fut le succès ?
78.—Quel fut le succès de l'expédition de Walker ?
79.—Racontez-nous le massacre des Outagamis ?
(28) 80.—Jusqu'où l'Angleterre étendait-elle les frontières de ses colonies en 1713 ?
81.—Quel était l'état de la colonie en 1720 ?

82.—Qnelles pertes éprouva la colonie en 1725 ?
83.—Quand mourut Mgr de St-Valier et quels furent ses successeurs jusqu'à la conquête ?
84.—Quelle était la population de la colonie en 1739 ?
85.—Par qui fut prise Louisbourg en 1745 ?
86.—Pourquoi de la Jonquière ne prit-il pas possession de son poste, aussitôt après sa nomination ?
87.—Par qui et en quelle année fut fondé l'institut des Sœurs-Grises à Montréal ?
87.—Quand fut-il permis à de la Jonquière de venir prendre possession de son poste ?
89.—Que reproche-t-on particulièrement à de la Jonquière ?
(29) 90.—Racontez la mort de Jumonville ?
(29) 91.—Comment de Villiers vengea-t-il la mort de son frère ?
92.—Comment la France aida-t-elle la colonie dans la guerre de 7 ans ?
93.—Racontez-nous l'exode des Acadiens ?
94.—Comment les plans des anglais pour l'anéantissement des français furent-ils déjoués ?
(30) 95.—Racontez la bataille de la Monongahéla ?
(31) 96.—Racontez la défaite du baron Dieskau ?
(32) 97.—Quels furent les premiers exploits de Montcalm en Canada ?
98.—Quels furent les ennemis de l'intérieur qui se joignirent à ceux de l'extérieur pour perdre le Canada en 1755 ?
(33) 99.—Quels furent les préparatifs de l'Angleterre pour la campagne de 1757 ?
(34) 100.—Quels furent les succès des français dans la campagne de 1757 ?
(35) 101.—Racontez la bataille de Carillon ?
(36) 102.—Quel était le nombre d'hommes que l'Angleterre armait contre le Canada, et quel fut son plan d'attaque pour 1759 ?
(37) 103.—A combien s'élevait le nombre d'hommes capables de porter les armes en Canada en 1759 ?
(38) 104.—Quels furent les exploits de Wolfe jusqu'à la bataille d'Abraham ?
(39) 105.—Racontez la première bataille des plaines d'Abraham ?
(40) 106.—Quelles furent les suites de cette bataille ?
107.—Qui fut nommé gouverneur de Québec après la prise de la ville en 1759 ?
(41) 108.—Racontez la seconde bataille des plaines d'Abraham ?
(42) 109.—Racontez la reddition de Montréal ?

(43) 110.—A quelles conditions la capitulation fut-elle signée ?
111.—Quel fut le 1er gouverneur général du Canada sous la domination anglaise ?
(44) 112.—Quand le Canada fut-il définitivement assuré à l'Angleterre ?
113.—Quand le gouvernement civil remplaça-t-il le gouvernement militaire ?
114.—Quels efforts fit-on pour enlever aux Canadiens leur religion, et qu'était-ce que le serment du *test* ?
115.—Quand parut le 1er journal publié dans le pays ?
(45) 116.—Quelles étaient les principales dispositions de l'*Acte-de-Québec* ?
(46) 117.—A quelle occasion le Canada fut-il envahi par les Américains ?
(47) 118.—Racontez la prise de Montréal et des Trois-Rivières par les Américains ?
(48) 119.—Racontez le siège de Québec par les Américains ?
120.—Quels furent les succès de Burgoyne contre les Américains ?
(49) 121.—Quand se réunit le Conseil Législatif et quelles furent les premières lois qu'il passa ?
(50) 122.—Donnez un aperçu de l'administration de Haldimand ?
123.—Quand fut reconnue l'indépendance des Etats-Unis ?
124.—Par qui Haldimand fut-il remplacé comme gouverneur ?
125.—En quel état Dorchester trouva-t-il la colonie en 1786.
(51) 126.—Quelles étaient les principales dispositions de la Constitution de 1791 ?
127.—Dans quel but l'Angleterre divisa-t-elle le Haut et le Bas-Canada en 1791 ?
128.—Par qui Dorchester fut-il remplacé ?
129.—Quand le gouvernement s'empara-t-il des biens des Jésuites ?
130.—Comment se comporta Craig durant son administration ?
(52) 131.—Quelle fut la cause de la guerre entre l'Angleterre et les Etats-Unis en 1812 ?
(53) 132.—Quel fut le résultat des premières opérations militaires en 1812 ?
(54) 133.—Quelle partie du pays fut le théâtre de la campagne de 1813 ?
(55) 134.—Quel fut le résultat de la campagne de 1813 ?
(56) 135.—Racontez la défaite des Américains à Chateaugai ?
(57) 136.—Quelles furent les suites de la victoire de Chateaugai ?
137.—Quel fut le résultat de la campagne de 1814 ?

138.—Comment le gouvernement de Prévost fut-il apprécié par les Canadiens ?
(58) 139.—Qu'est-ce qu'on entend par la question des subsides ?
140.—A qui Richmond succéda-t-il, et quelle fut son administration ?
(59) 141.—Quand le siège épiscopal de Québec fut-il érigé en archevêché, et quel fut le premier archevêque ?
(60) 142.—Quand fut présenté le 1er projet d'union des deux Canadas ?
(61) 143.—Quelles sont les difficultés qui agitèrent le Canada de 1827 à 1837 ?
144.—Par qui Dalhousie fut-il remplacé ?
145.—A qui Aylmer succéda-t-il, et qu'offrit-il aux chambres ?
146.—Qu'étaient les 92 résolutions ?
147.—A qui Gosford succéda-t-il, et comment se comporta-t-il ?
(62) 148.—Où éclatèrent les premiers troubles en 1837 ?
(63) 149.—Que se passa-t-il à Chambly ? à St-Denis ? à St-Charles ? à St-Eustache ?
(64) 150.—Que se passa-t-il à la même époque dans le Haut-Canada ?
151.—Comment était composé le Conseil-Spécial ?
152.—Quand les Frères des Ecoles Chrétiennes s'établirent-ils en Canada ?
153.—A qui Durham succéda-t-il, et quelle fut sa conduite ?
154.—Qui remplaça Durham, et comment se comporta ce nouveau gouverneur ?
(65) 155.—Quand les deux Canadas furent-ils réunis ?
(66) 156.—Quelles sont les principales dispositions de l'*Acte d'Union* ?
157.—Dans quel but forma-t-on l'Union des Canadas en 1840 ?
158.—Qui fut chargé le premier de faire fonctionner la nouvelle Constitution en 1840 ?
159.—Où et quand se réunit le premier parlement sous l'Union ?
160.—Quand mourut Sydenham et comment l'apprécia-t-on ?
161.—Quels événements religieux marquèrent l'année 1841 ?
162.—Quels parties politiques se disputaient le pouvoir sous Bagot ?
163.—Comment apprécia-t-on Bagot ?
164.—Quels événements religieux marquèrent l'année 1842 ?
165.—Quel fut le successeur de Bagot ?

166.—Quel ordre enseignant nouveau surgit en Canada en 1843 ?
167.—En quelle année le siège du gouvernement fut-il amené de Kingston à Montréal ?
168.—Par qui Metcalfe fut-il remplacé ?
169.—Quand et par qui fut fondé le collège de Joliette ?
170.—A qui succéda Lord Elgin ?
171.—Que nous amena l'émigration en 1847 ?
172.—A quelle occasion Montréal perdit-elle le siège du gouvernement ?
173.—Quels changements le 1er Concile de Québec opèra-t-il dans la Province ?
174.—Que se passa-t-il de remarquable en 1853 ?
175 —Quelles nouvelles institutions surgirent en 1853 ?
176.—Quelles mesures importantes passa la Chambre en 1854 ?
177.—Qui remplaça Lord Elgin ?
178.—Quelle visite remarquable Québec reçut-elle en 1854 ?
179.—Quel changement subit le Conseil Législatif en 1856 ?
180.—Quelle visite reçut le Canada en 1860 ?
181.—Qui succéda à Monck ?
182.—Quand fut décrétée la Confédération des Provinces ?
183.—Quelles sont les principales dispositions de l'Acte de 1867 ?
184.—Comment devait être formé le gouvernement de chaque Province ?
185.—Quelles sont les principales attributions du gouvernement Fédéral ?
186.—Quel fut le 1er gouverneur général sous la Confédération ?
187.—Quels furent les gouverneurs généraux après Lisgar ?
188.—Quel fut le 1er lieutenant-gouverneur de la Province de Québec ?
189.—Quels noms adoptèrent les parties politiques après la Confédération ?
190.—Quel fut le successeur ds Sir N. F. Belleau ?
191.—Comment fut apprécié M. Caron ?
192.—Qui remplaça M. Caron, et pourquoi ce nouveau gouverneur fut-il destitué ?
193.—A qui succéda M. Robitaille ?
194.—Qui succéda à M. Chapleau comme premier ministre ?
195.—Quel fut le successeur de M. Robitaille comme Lieutenant-Gouverneur ?

ERRATA

—

Quelques erreurs de typographie s'étant glissées dans le texte de manière à en changer le contexte en certains endroits, nous indiquons ci-dessous les corrections à faire pour ne pas induire en erreur.

Page 3, *ligne* 10, *au lieu de :* près d'un siècle, *lisez :* près d'un demi siècle.

Page 3, *ligne* 15, *au lieu de :* 3 mai, *lisez :* 20 avril.
" 4, " 8, " pourvoir, " pouvoir.
" 4, " 10, " en 1536, " en 1535-36.
" 6, " 12, " qui avait obtenu la surintendance du Canada en 1541, s'était fait dévancer par Jacques Cartier, *lisez :* ayant obtenu la surintendance du Canada, s'était fait dévancer en 1541 par Jacques Cartier.

Page 10, *ligne* 9, *au lieu de :* 26.—Deux ans après, *lisez* : 20.—L'année suivante.

Page 12, *ligne* 22, *au lieu de :* il remplaça la Compagnie des Marchands, *lisez :* il remplaça la Compagnie du duc de Montmorency qui avait succédé à la Compagnie des Marchands, et à la tête de laquelle.

Page 27, *ligne* 21, *après :* à la tête de 600 Canadiens, *ajoutez :* d'autant de réguliers, et de.....

Page 32, *ligne* 16, *au lieu de :* près du Cap-Breton, *lisez :* près de l'embouchure de la rivière St-Jean.

Page 36, *ligne dernière*, *au lieu de :* prisonnser, *lisez :* prisonnier.

Page 63, *ligne dernière*, *au lieu de :* s'établirent, *lisez :* s'établir.

Page 69, *ligne* 24, *au lieu de :* 1844, *lisez* 1833.